

Opella.

Rapport de durabilité 2025.

Notre bilan annuel.

L’avenir de l’auto médication.

Notre vision est claire : devenir la meilleure entreprise de produits de santé grand public au monde, au service du monde entier. Pour moi et pour nos 11 000 collaborateurs, cela représente bien plus que de simples mots sur une page. C’est un engagement. En tant que leader de notre secteur, nous nous devons, à nous-mêmes, à toutes nos parties prenantes et à notre planète, de bâtir une entreprise où le développement durable n’est pas une simple considération secondaire, mais bien au cœur même de notre stratégie.



Julie Van Ongevalle.

Présidente-directrice générale.

En tant que nouvelle entreprise indépendante, nous façonnons l’avenir de l’auto médication, ce qui implique la responsabilité de placer la barre toujours plus haut, jour après jour. En tant que première entreprise du secteur de la santé grand public à avoir obtenu la certification mondiale B Corp et à avoir validé notre trajectoire vers le zéro émission nette auprès de l’initiative « Science Based Targets » (SBTi), nous sommes fiers de ces réalisations majeures.

Nous sommes heureux d’annoncer que nous avons atteint, voire dépassé dans certains cas, tous nos objectifs pour 2025¹ :

- -65 % d’émissions des scopes 1 et 2 par rapport à 2019 ; nous avons atteint -70 %.
- 100 % d’électricité renouvelable dans nos opérations.
- 100 % des sites de production éligibles sans mise en décharge des déchets.
- 100 % des emballages en papier et carton de nos produits grand public issus de sources certifiées
- Sensibiliser 100 millions de personnes chaque année à la santé et à l’usage responsable des médicaments, 238 millions de personnes en 2025.

Mais ce ne sont pas des fins en soi. Ce sont des étapes importantes de ce parcours.

Health³
Planet x People x Business.

Au cœur de cette évolution se trouve notre nouvelle stratégie :

Notre formule pour un avenir plus sain. Cette vision repose sur une réalité simple : la santé de la planète, celle des personnes et la prospérité des entreprises sont étroitement liées. Si l’une d’entre elles faiblit, c’est tout le système qui en souffre. En considérant ces éléments comme un tout, nous pensons pouvoir renforcer notre impact.

Nous sommes convaincus que le développement durable doit être au cœur même de notre activité. Il s’agit de renforcer notre résilience afin de pouvoir garantir la santé des générations futures.

Notre stratégie Health³ conjugue nos trois piliers – planète en bonne santé, populations en bonne santé, entreprise en bonne santé – et s’articule autour de trois priorités stratégiques :

- Objectif : atteindre le zéro émission nette d’ici 2050.
- Améliorer la littéracie en santé des consommateurs et des professionnels de santé.
- Une amélioration constante en tant qu’entreprise certifiée B Corp.

À nos collaborateurs, nos partenaires et nos communautés : merci. Votre passion et votre engagement nous font avancer. Ce n’est qu’un début, et nous sommes fiers de contribuer à bâtir un avenir plus sain, plus inclusif et plus durable.

Voilà à quoi ressemble une croissance responsable. Nous avons la capacité de façonner un avenir plus sain. Engagés, ensemble.

1. Pour plus de détails sur le périmètre et les exclusions de nos objectifs 2025, veuillez vous référer à la page 61.

« Rendre l'auto
médication aussi simple
qu'elle devrait l'être. »

La santé. Entre vos mains.

Certified



Corporation

Notre mission.

Chez Opella, nous sommes convaincus que nous pouvons aider chacun à prendre soin de soi. Notre mission est de mettre la santé entre vos mains en la rendant aussi simple qu'elle devrait l'être.

Nous sommes la première entreprise mondiale de santé grand public à obtenir la certification B Corp. Nous sommes fiers de satisfaire à ses critères exigeants de performance sociale et environnementale, de transparence et de responsabilité. Le parcours qui nous a mené à l'obtention de la certification mondiale B Corp a été rigoureux et exigeant, reflétant notre volonté d'élever continuellement nos standards et de renforcer notre impact en matière de développement durable.

Chez Opella, nous nous engageons à proposer des solutions d'auto médication faciles à utiliser, qui favorisent à la fois le bien-être de chacun et la santé de notre planète. En encourageant la littératie en santé et en favorisant l'auto médication, nous contribuons à alléger la charge qui pèse sur les systèmes de santé à travers le monde, au bénéfice de nos consommateurs, des populations et de l'environnement.

Notre parcours en matière de développement durable se fait sous le signe de la transparence. Il s'agit d'une approche fondée sur l'écoute, l'apprentissage, notre propre progression et le partage ouvert de nos progrès, à chaque étape du parcours.

À propos d’Opella.

Le siège social d’Opella est situé à Neuilly-sur Seine, en France. Le groupe emploie environ 11 000 collaborateurs passionnés et talentueux à travers le monde. Présent dans 38 pays, il propose, dans près de 150 pays, des solutions de santé de confiance aux consommateurs. Opella occupe la 3^e place sur le marché des médicaments sans ordonnance (OTC) et des vitamines, minéraux et compléments alimentaires (VMS), avec un chiffre d’affaires annuel de 5,1 milliards d’euros.² C’est la première entreprise du secteur de la santé grand public à avoir obtenu la certification mondiale B Corp.³

Opella propose une centaine de marques utilisées par les clients et consommateurs. Voici quelques-unes de nos principales marques : Allegra, Enterogermina, Doliprane, Magne B6, EVE, DulcoLax, Essentielle, Qunol, Icy Hot, Cenovis, Buscopan/No-Spa, Mucosolvan/Bisolvon, Pharmaton, Dorflex et Novalgina. Voici un aperçu du portefeuille :

Répartition par catégorie (en % du chiffre d’affaires).

- 44 % Pathologies saisonnières et douleur.
- 48 % Bien-être.
- 8 % Autres.

Répartition géographique (en % du chiffre d’affaires).

- 49 % en Europe et en Amérique latine (EULA).
- 27 % en Amérique du Nord (NAM).
- 24 % en Asie-Pacifique, au Moyen-Orient et en Afrique (AMEA).

Opella est présente sur les principaux marchés mondiaux, notamment en France, aux États-Unis, au Mexique, en Allemagne, au Japon, au Brésil, en Inde, en Australie, en Chine et dans bien d’autres pays encore. Son réseau mondial de sites de production et de canaux de distribution lui permet de rester proche de ses clients et d’assurer l’efficacité de ses opérations.

Opella s’efforce de redéfinir l’auto médication, en remettant en question le *statu quo* pour proposer des solutions de santé innovantes et fiables qui donnent les moyens d’agir aux consommateurs du monde entier.



Quelques-unes de nos marques phares.

2. Données du groupe et analyses basées sur des études de marché menées par des tiers, dont l’étude de référence DB6 2024TM sur la santé grand public de Nicholas Hall.
3. Au 17 avril 2025. Opella a obtenu la certification B Corp en tant que filiale de Sanofi, avant de devenir une société indépendante. Aux fins du présent rapport, on entend par « entreprise mondiale du secteur des produits de santé grand public » une entité présente sur plusieurs grands marchés internationaux (notamment l’Amérique du Nord, l’Europe, l’Asie-Pacifique et l’Amérique latine), disposant d’un portefeuille diversifié de produits sans ordonnance et dont le chiffre d’affaires annuel dans le secteur des produits de santé grand public dépasse les 2 milliards de dollars américains.

Notre modèle économique.



Sommaire.

1. Le développement durable chez Opella.

- 09 → Voici Health³.
- 10 → Évaluation de la double matérialité.
- 12 → 2025 : Progrès de Health³.
- 14 → Engagement des parties prenantes.
- 16 → Gouvernance durable.

2. Planète en bonne santé.

- 20 → Lutte contre le changement climatique.
- 28 → Nature et ressources.

3. Populations en bonne santé.

- 35 → Épanouissement de nos équipes et partenaires.
- 41 → Promouvoir l’auto médication.

4. Entreprise en bonne santé.

- 49 → Responsabilité et éthique.
- 52 → Une chaîne de valeur résiliente.

5. Perspectives d’avenir.

6. Annexes.

- 59 → À propos de ce rapport.
- 60 → Note méthodologique.
- 62 → Données de durabilité.
- 73 → Rapport d’assurance.

1. Le développement durable chez Opella.

09 → Voici Health³.

10 → Évaluation de la double matérialité.

12 → 2025 : Progrès de Health³.

14 → Engagement des parties prenantes.

16 → Gouvernance durable.

Voici Health³.

Notre formule pour un avenir plus sain.

Alors que nous entamons notre première année en tant qu'entreprise indépendante, nous ouvrons un nouveau chapitre. Health³ — notre nouvelle stratégie de développement durable — repose sur nos enjeux les plus importants et sur une réalité simple : la santé de la planète, des personnes et des entreprises ne peut être envisagée de manière isolée. Ces domaines sont étroitement liés et interdépendants. Une planète en bonne santé, c'est la clé d'une population en bonne santé. Des employés en bonne santé sont la clé du succès des entreprises. Les entreprises prospères investissent dans les deux.

Health³, c'est notre engagement à considérer ces trois dimensions comme un tout cohérent, et non comme des objectifs distincts. Notre engagement est de bâtir un avenir plus sain.

Health³ = Planète en bonne santé x Populations en bonne santé x Entreprise en bonne santé.

La santé ne se résume pas à une simple somme. Elle se multiplie.

- En réduisant nos émissions et en protégeant les écosystèmes, nous préservons les fondements de la santé humaine et de notre activité.
- En renforçant la littéracie en santé ainsi que la sécurité sur le lieu de travail et tout au long de la chaîne de valeur, nous favorisons la confiance et la résilience.
- En agissant de manière éthique et responsable, nous garantissons la création de valeur à long terme.

Si l'une de ces composantes vacille, le système s'affaiblit. Quand l'une d'elle se renforce, les autres gagnent en dynamique.

Notre vision stratégique s'appuie sur l'effet multiplicateur de Health³.



Évaluation de la double matérialité.

Notre première évaluation de la double matérialité (DMA), réalisée en 2025, a jeté les bases de notre stratégie de développement durable.

Conformément aux normes européennes de reporting en matière de développement durable (ESRS) et en tenant compte des recommandations du Groupe consultatif européen sur l’information financière (EFRAG), cette évaluation a permis d’identifier les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sur lesquels Opella a l’impact le plus significatif sur la société et l’environnement, et où le développement durable joue un rôle déterminant dans nos performances financières.

La DMA définit ce que nous devons gérer activement, hiérarchiser et communiquer en toute transparence. Elle guide notre orientation stratégique, définit notre cadre de gestion des risques et garantit la conformité avec les futures exigences de la directive sur le reporting en matière de durabilité des entreprises (CSRD).

La double matérialité, un exercice stratégique.

Ce processus, fondé sur un dialogue régulier, des études environnementales et des entretiens approfondis avec les parties prenantes, a permis à Opella d’intégrer des points de vue variés afin d’identifier avec précision et de hiérarchiser sept enjeux matériels.

Nos enjeux matériels :

Environnement.

- E1 - Changement climatique.
- E2 - Pollution.
- E5 - Utilisation des ressources et économie circulaire.

Social.

- S1 - Effectifs de l’entreprise.
- S2 - Travailleurs de la chaîne de valeur.
- S4 - Consommateurs et utilisateurs finals.⁴

Gouvernance.

- G1 - Conduite des affaires.



4. Selon la CSRD (ESRS S4), les consommateurs sont les personnes qui achètent des biens ou des services pour leur usage personnel, tandis que les utilisateurs finals sont les personnes qui utilisent in fine ces biens ou services, qu’elles les aient achetés ou non.



1. Examen des documents : analyse de documents internes, notamment des évaluations antérieures, de la stratégie de développement durable, des cartes des risques et des études environnementales, ainsi que de sources externes, telles que les lignes directrices de l’ESRS et les références sectorielles, afin d’identifier les impacts potentiels, les risques et les opportunités (IRO).

2. Identification des enjeux matériels : avec l’aide de consultants externes, Opella a identifié les impacts négatifs et positifs, les interdépendances, les risques et les opportunités à tous les niveaux de ses activités et de sa chaîne de valeur, en les classant selon les normes thématiques de l’ESRS et en les affinant grâce à l’avis d’experts.

3. Évaluation et notation : chaque IRO a fait l’objet d’une évaluation visant à déterminer son importance relative en deux étapes. D’une part, en attribuant un niveau de probabilité, et d’autre part, en recourant à un jugement qualitatif et/ou à des seuils quantitatifs, en fonction de la nature du sujet, de la disponibilité des données et de la fiabilité des informations sous-jacentes.

5. Toute organisation ou tout professionnel de santé qui achète les produits ou services d’une entreprise.

- Évaluation de la matérialité des impacts :**
- Impacts négatifs : gravité pour les impacts réels ; gravité et probabilité pour les impacts potentiels. La gravité (c’est-à-dire l’ampleur, la portée, l’irréversibilité) prime dans le domaine des droits humains.
 - Impacts positifs : ampleur et portée des impacts réels ; ampleur, portée et probabilité des impacts potentiels.

Évaluation de la matérialité financière : la matérialité des risques et des opportunités a été évaluée en fonction de la probabilité de leur survenue et de l’ampleur potentielle de leurs répercussions financières. Les experts métier et financiers d’Opella ont veillé à ce que le seuil de significativité soit conforme à la méthodologie de gestion des risques d’entreprise (ERM) d’Opella. Cette méthode a ensuite été utilisée pour déterminer les IRO pertinents, puis les enjeux matériels.

4. Consultation des parties prenantes : nous avons soumis les résultats préliminaires à des experts internes dans le cadre d’entretiens et d’ateliers. Nous avons ensuite mené une enquête auprès des parties prenantes externes, telles que les employés, les fournisseurs, les investisseurs, les clients⁵, les partenaires, ainsi que les populations locales et les acteurs de la santé, et les ONG environnementales, afin de hiérarchiser les 10 normes thématiques de l’ESRS. Ces consultations ont étayé nos conclusions, apporté un regard extérieur et mis en évidence les points à améliorer.

5. Validation et reporting : les résultats, notamment le seuil de matérialité et la liste des sept enjeux matériels, ont été examinés et approuvés par les instances de gouvernance du projet, notamment la direction générale et le comité de pilotage du développement durable.

Pleinement intégrée à notre cadre de gestion des risques d’entreprise (ERM), la DMA offre une base solide et structurée pour la prise de décision, la responsabilisation et la création de valeur à long terme.

Cette évaluation de la double matérialité sera régulièrement réexaminée et mise à jour afin de tenir compte de tout événement majeur susceptible d’influencer les résultats.



Cologne. Allemagne.

Nos trois priorités stratégiques.

Health³ couvre l'ensemble des 7 enjeux matériels que nous avons identifiés dans le cadre de notre analyse DMA. Nous restons déterminés à gérer ces différents domaines et à y réaliser des progrès. Dans le même temps, nous sommes conscients d'une réalité concrète : pour avoir un impact, il faut se concentrer sur l'essentiel ; c'est pourquoi nous avons défini une priorité stratégique pour chaque volet de Health³. Il est de notre responsabilité d'affecter nos ressources là où elles peuvent générer la plus grande valeur à long terme pour la société et pour notre entreprise. La hiérarchisation des priorités ne consiste pas à en faire moins, mais à se concentrer sur ce qui compte le plus, avec rigueur et responsabilité. Nos priorités stratégiques nous permettent d'orienter l'attention de la direction, le contrôle de la gouvernance et les investissements, tout en continuant à faire progresser tous les autres enjeux matériels grâce à nos feuilles de route opérationnelles.

Objectif : atteindre le zéro émission nette d'ici 2050.

Le changement climatique constitue à la fois notre risque environnemental le plus systémique et un enjeu déterminant pour la santé humaine. Étant donné que 97 % de nos émissions proviennent de notre chaîne de valeur, la décarbonation nécessitera une transformation structurelle à long terme de l'ensemble de nos systèmes. Cette priorité renforce notre pilier « Une planète en bonne santé » tout en renforçant la résilience de la chaîne d'approvisionnement et notre capacité à faire face aux défis à long terme.

Améliorer la littéracie en santé.

En tant que leader dans le domaine de l'autogestion de la santé, notre principale contribution à la société consiste à aider les gens à mieux comprendre la prévention, les symptômes et l'utilisation responsable des médicaments. L'amélioration de la littéracie en santé permet d'obtenir de meilleurs résultats pour les individus, allège la pression sur les systèmes de santé et renforce la confiance des consommateurs.

Nous nous efforçons de nous améliorer sans cesse en tant qu'entreprise certifiée B Corp.

Une gouvernance solide impliquant toutes les parties prenantes et un comportement éthique sont essentiels à la performance. En intégrant la responsabilité dans nos méthodes de travail, notre engagement en faveur de l'amélioration continue en tant qu'entreprise certifiée B Corp nous permet de garantir le respect de normes rigoureuses à tous les niveaux de nos activités et de notre chaîne de valeur, et de communiquer nos progrès en toute transparence.

Health³
Planet x People x Business.



EM : Enjeu matériel.

Progrès de Health³ en 2025.⁶

Planète en bonne santé.

Lutte contre le changement climatique.

- -70 % d'émissions des scopes 1 et 2 par rapport à 2019.
- 100 % d'électricité renouvelable dans nos operations.
- 70 % de nos fournisseurs les plus émetteurs engagés auprès de la SBTi.

Nature et ressources.

- 100 % des sites de production éligibles sans mise en décharge des déchets.
- 100 % des emballages en papier et carton de nos produits grand public issus de sources certifiées
- 82 % des emballages de produits sont prêts pour le recyclage.

Populations en bonne santé.

Épanouissement de nos équipes et partenaires.

- Égalité salariale avec un écart de 14,3 % en faveur des femmes
- Lancement d'« Embrace », notre nouveau programme dédié au bien-être.
- Mise en place de la Politique de droits humains d'Opella.

Promouvoir l'auto medication.

- 491 millions de personnes sensibilisées à la santé et à l'usage responsable des médicaments depuis 2023.
- 1,7 million de bénéficiaires touchés par les programmes de santé de proximité depuis 2022.

Entreprise en bonne santé.

Responsabilité et éthique.

- Certification B Corp au niveau mondial.
- Nouveau code de conduite.
- Nouveau mécanisme de signalement « Speak Up ».

Une chaîne de valeur résiliente.

- Nouveau processus de planification intégrée des activités (IBP) pour garantir la continuité de nos activités.
- 96 % des principaux fournisseurs évalués selon les critères ESG.

6. Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la section « Objectifs et définitions des indicateurs de Health³ pour 2025 », p. 61.

Engagement des parties prenantes.

Notre approche.

Il est essentiel de dialoguer avec nos parties prenantes pour comprendre ce qui leur tient à cœur et d'intégrer ces attentes dans nos processus afin de mener nos activités de manière responsable et de faire progresser nos priorités en matière de développement durable, tout en tenant compte de l'impact de nos décisions sur l'ensemble de nos parties prenantes. Nous menons un dialogue structuré et continu afin de cerner et de comprendre activement les attentes, d'identifier les risques et les opportunités émergents, et de co-crée des solutions qui génèrent de la valeur partagée. Nos ambitions pour Health³ sont nées de ce dialogue.

Notre approche repose sur :

- Des partenariats stratégiques pour relever les défis systémiques liés à la santé, à l'équité, à l'environnement et à l'accès.
- Un suivi continu et des boucles de rétroaction grâce à des évaluations de la matérialité, des enquêtes et des plateformes collaboratives.
- Un engagement transparent et responsable, garantissant que les points de vue et les préoccupations des parties prenantes soient directement pris en compte dans la prise de décision, l'élaboration des politiques et la conception des programmes, sous la supervision du comité exécutif lorsque cela s'avère nécessaire.



Conversation sur l'avancement des femmes dans le monde du travail.

Budapest, Hongrie.

Nous souhaitons renforcer sans cesse notre engagement à :

- expliquer comment les contributions des parties prenantes influencent les stratégies et les résultats, renforçant ainsi la transparence et la confiance ;
- et renforcer le dialogue avec les professionnels de santé, la société civile et les associations de défense des droits afin de promouvoir la valeur sociétale et l'utilisation responsable de nos produits.

« Notre cadre de gouvernance des parties prenantes garantit que leurs points de vue sont pris en compte de manière équitable et intégrés dans un processus décisionnel équilibré et transparent. »

Nos parties prenantes et nos canaux de communication en 2025.

Parties prenantes essentielles.	Pistes d’engagement en 2025.
Consommateurs.	Des campagnes de sensibilisation visant à promouvoir l’auto médication dans un esprit d’inclusion et de responsabilité.
Clients.	Des partenariats avec des distributeurs afin d’intégrer le développement durable et notre certification B Corp dans nos business plans communs.
Collaborateurs.	Programme de bénévolat, enquête annuelle sur l’engagement à l’échelle mondiale, programmes de formation, intranet, événements, grande plénière, systèmes d’incitation liés à des objectifs de performance en matière de développement durable.
Décideurs politiques et autorités de régulation.	Les fonctions de direction assumées par les employés d’Opella au sein d’associations professionnelles et leur engagement actif dans la réforme des politiques et de la réglementation.
Professionnels de santé.	Comités consultatifs, publications, éducation à la santé et promotion de l’auto médication.
Société civile et ONG.	Renforcer les partenariats avec les institutions multilatérales et celles qui définissent les priorités mondiales (telles que « Business » à l’OCDE et le Partenariat pour le développement sanitaire du G20 et du G7) afin de faire de l’auto médication un pilier essentiel de la couverture sanitaire universelle et un moyen clé de réduire le fardeau des maladies non transmissibles.
Fournisseurs.	Une collaboration continue visant à évaluer et à améliorer l’impact environnemental et social des fournisseurs (audits, questionnaires sur le développement durable, code de conduite des fournisseurs, politique en matière de droits humains, formations).
Actionnaires.	Un engagement structuré en matière de gouvernance, comprenant des réunions trimestrielles du conseil d’administration, des bilans d’activité mensuels avec notre actionnaire majoritaire CD&R, des échanges réguliers, des revues stratégiques et une collaboration axée sur la création de valeur à long terme.
Environnement.	Des analyses scientifiques et la mobilisation d’experts pour défendre les intérêts environnementaux dans les processus décisionnels, notamment par le biais d’évaluations de la biodiversité et des risques climatiques, de partenariats avec des ONG environnementales et de la participation à des initiatives sectorielles visant à renforcer nos ambitions en matière de zéro émission nette et d’économie circulaire.

Gouvernance durable.

Nous avons bâti un cadre de gouvernance interne solide afin de mettre le développement durable au cœur de toutes les décisions stratégiques et opérationnelles de l’entreprise. Devenue une entreprise indépendante, Opella a adopté ses propres politiques en 2025, veillant à ce que le développement durable soit pris en compte partout où cela est possible.

Notre approche garantit la responsabilité, la coordination entre les services et l’amélioration continue, alors que nous travaillons à la réalisation de nos objectifs clés : une planète en bonne santé, populations en bonne santé, entreprise en bonne santé.

Les indicateurs clés de performance (KPI) liés au développement durable sont intégrés dans les tableaux de bord opérationnels, consolidés par l’équipe chargée du développement durable à l’échelle mondiale et examinés chaque trimestre par le comité de pilotage du développement durable. Ce comité est composé de six membres du comité exécutif et est présidé par le directeur du développement durable.

Ces contrôles garantissent la conformité, la qualité des données et la transparence de nos rapports externes, y compris la préparation aux futures exigences en matière de reporting et à d’autres obligations d’information.

Comité exécutif.

Assure le contrôle stratégique et la responsabilité exécutive pour les engagements d’Opella en matière de développement durable.

Comité de pilotage sur le développement durable.

Définit l’orientation stratégique, évalue les progrès réalisés et veille à la durabilité des décisions prises.

Comité de reporting en matière de développement durable.

Garantit l’exactitude, la cohérence et la conformité des informations publiées en matière de développement durable.

Équipe de développement durable du siège.

Élabore la stratégie, dirige la mise en œuvre des programmes, veille à la cohérence et à l’amélioration continue entre les différents services.

Fonctions globales et locales.

Mettent en œuvre la stratégie Health³ au sein de chaque service, en traduisant les objectifs stratégiques en mesures concrètes.

La triple valeur de l’auto médication.

L’auto médication est un puissant levier pour obtenir des résultats positifs tant pour la planète que pour les personnes et les entreprises. Nos recherches novatrices quantifient l’impact de la triple valeur de l’auto médication : elle aide les individus à rester en bonne santé, renforce les systèmes de santé et favorise des parcours de soins plus écoresponsables.

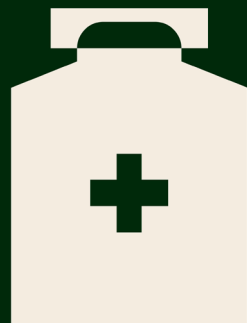
Voici « Health³ » en action, où l’auto médication :



1. Contribue à une meilleure efficacité des soins.

L’auto médication permet à chacun de prendre en charge ses besoins quotidiens en matière de santé et de jouer un rôle plus actif dans son bien-être, ce qui contribue à améliorer les résultats en matière de santé.

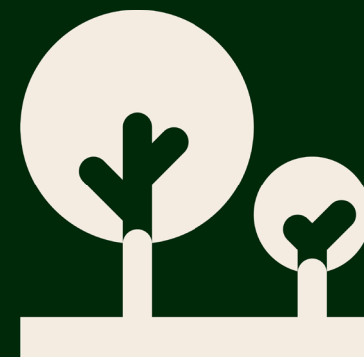
En Europe, on estime que 1,2 milliard de petits maux sont traités chaque année par les patients eux-mêmes à l’aide de médicaments sans ordonnance.⁷ À l’échelle mondiale, cela permet d’économiser plus de 13 milliards d’heures en déplacements et en temps d’attente, ainsi que 2,2 milliards d’heures de consultation chez le médecin. Elle favorise également une meilleure observance dans la prise en charge des maladies chroniques et réduit l’absentéisme à l’école et au travail. Si les soins d’auto médication n’existaient pas, le monde aurait besoin de 800 000 médecins supplémentaires.⁸



2. Allège la pression sur les systèmes de santé.

En permettant aux gens de prendre en charge eux-mêmes leurs affections bénignes, l’autogestion des soins allège la charge qui pèse sur les systèmes de santé.

Selon des études économiques, chaque euro dépensé en médicaments sans ordonnance en Europe génère 6,70 € de valeur sociétale, tandis qu’aux États-Unis, chaque dollar dépensé génère 7,33 \$. À l’échelle mondiale, cela représente environ 26 milliards d’euros d’économies en frais de santé et 10 milliards d’euros de gains de productivité chaque année.⁹



3. Réduit l’empreinte carbone liée aux traitements.

L’auto médication peut contribuer à réduire l’empreinte écologique du secteur de la santé.

Se rendre dans des établissements médicaux pour subir des interventions mobilise d’importantes ressources. Une étude pilote menée au Royaume-Uni couvrant l’ensemble du secteur de la santé suggère qu’une adoption plus large de l’automédication pour les affections bénignes permettrait d’éviter 25 à 38 millions de consultations en médecine générale et 5 à 10 millions de visites aux urgences, réduisant ainsi les émissions de carbone du « National Health Service » (NHS) de 8 à 16 %, ce qui équivaut à 2,4 à 4,8 millions de vols aller-retour entre Londres et New York¹⁰.

7, 8. « Recherche socio-économique sur l’auto médication » - GSCF - février 2026

9. Conclusions de l’étude « Self-care in Europe » : « L’impact social sur les individus et la société » pour la France - AESGP - novembre 2021 « La valeur ajoutée des médicaments sans ordonnance (OTC) pour les consommateurs » Résumé des conclusions - IRI CHPA - novembre 2022

10. « L’impact économique des produits sans ordonnance au Royaume-Uni », rapport pour la PAGB, l’association des soins de santé grand public – Frontier Economics – juillet 2023

2. Planète en bonne santé.

20 → Lutte contre le changement climatique.

28 → Nature et ressources.

« Le changement climatique n'est pas seulement un problème environnemental, c'est une crise sanitaire. »

Lutte contre le changement climatique.

Enjeu matériel.

Changement climatique.

Des vagues de chaleur à la mauvaise qualité de l'air en passant par la propagation des maladies infectieuses, ses effets sur la santé humaine s'aggravent en permanence. Le secteur de la santé est responsable de près de 5 % des émissions mondiales.¹¹ En tant qu'acteur de premier plan dans le domaine de la santé grand public, Opella se doit d'agir.

Cela implique de réduire nos émissions tout en collaborant avec nos fournisseurs, nos partenaires et nos homologues du secteur afin d'accélérer la transformation globale nécessaire à la décarbonation des chaînes de valeur du secteur de la santé.

Politique.

↗ Standard Achats.

11. 4,4 % en 2014 selon Healthcare Without Harm : https://global.noharm.org/sites/default/files/documents-files/5961/HealthCaresClimateFootprint_092319.pdf ↗

Notre approche.

Nos efforts de réduction se concentrent sur les domaines où notre impact et notre influence sont les plus importants. Pour réduire notre empreinte, nous agissons sur tous les fronts : optimisation énergétique de nos sites, transition vers les énergies renouvelables, électrification de nos processus et de nos flottes, et logistique verte. Au-delà de nos opérations, nous concevons des produits et emballages éco-conçus tout en engageant nos fournisseurs dans la trajectoire de décarbonation.

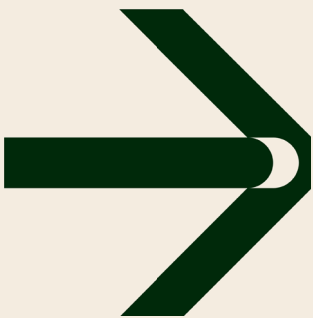
Décarbonation en vue d’atteindre le zéro émission nette.

En 2025, l’initiative « Science Based Targets » (SBTi) a validé nos objectifs de zéro émission nette à court et à long terme. Cela confirme que nos engagements climatiques reposent sur des données scientifiques et s’inscrivent dans la trajectoire mondiale visant à limiter le réchauffement à 1,5 °C. Notre stratégie climatique s’articule autour de deux étapes clés sur la voie du zéro émission nette, en prenant 2023 comme année de référence.

Objectif pour 2034 :

- Réduction absolue de 58,8 % des émissions des scopes 1, 2 et 3 d’ici 2034 (par rapport à 2023), y compris les achats de biens et services, le transport et la distribution en amont, ainsi que les déplacements professionnels.

Notre priorité à court terme est de réduire les émissions de carbone dans les domaines les plus significatifs et où nous disposons des leviers d’action les plus efficaces. Cela implique notamment de décarboner nos activités et de renforcer notre collaboration avec nos fournisseurs à tous les niveaux clés de notre chaîne de valeur.



Engagés vers zéro émission nette.

Principes d’action clés.

Émissions directes des sites et de la flotte.

Scope 1.



Des énergies propres et une flotte écoresponsable.

- Optimiser l’efficacité de nos procédés industriels.
- Alimenter les systèmes de chauffage et climatisation par des énergies renouvelables.
- Convertir notre parc automobile vers des véhicules électriques ou à faibles émissions.

Émissions indirectes liées à l’énergie.

Scope 2.



S’approvisionner exclusivement en énergies renouvelables.

- Atteindre 100 % d’électricité renouvelable.
- Renforcer l’efficacité énergétique.
- Développer la production d’énergies renouvelables sur site (ex. panneaux solaires) pour réduire la dépendance au réseau.

Émissions de la chaîne de valeur.

Scope 3.



Réinventer nos produits et notre chaîne d’approvisionnement.

- S’approvisionner en matériaux et ingrédients bas-carbone.
- Repenser le design de nos packagings pour réduire l’usage de plastique vierge et favoriser l’économie circulaire.
- Mobiliser l’ensemble de notre chaîne de valeur pour réduire l’empreinte carbone liée à nos fournisseurs et aux transports.

En route vers le
zéro émission nette

Objectif pour 2050 :

- Réduction absolue de 90 % des émissions des scopes 1, 2 et 3 d'ici 2050 (par rapport à 2023).

Notre objectif est de parvenir à la décarbonation sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, en prenant en compte toutes les catégories d'émissions concernées et en transformant la manière dont nos produits sont conçus, approvisionnés, fabriqués et livrés.

La réalisation de ces ambitions dépendra en partie de facteurs externes indépendants du contrôle d'Opella, notamment la rapidité de l'innovation technologique et du développement des infrastructures, la disponibilité de matériaux et de solutions énergétiques à plus faible empreinte carbone, l'évolution des cadres réglementaires ainsi que la capacité des fournisseurs et autres partenaires de la chaîne de valeur à se décarboner.

Pour y parvenir, il faudra :

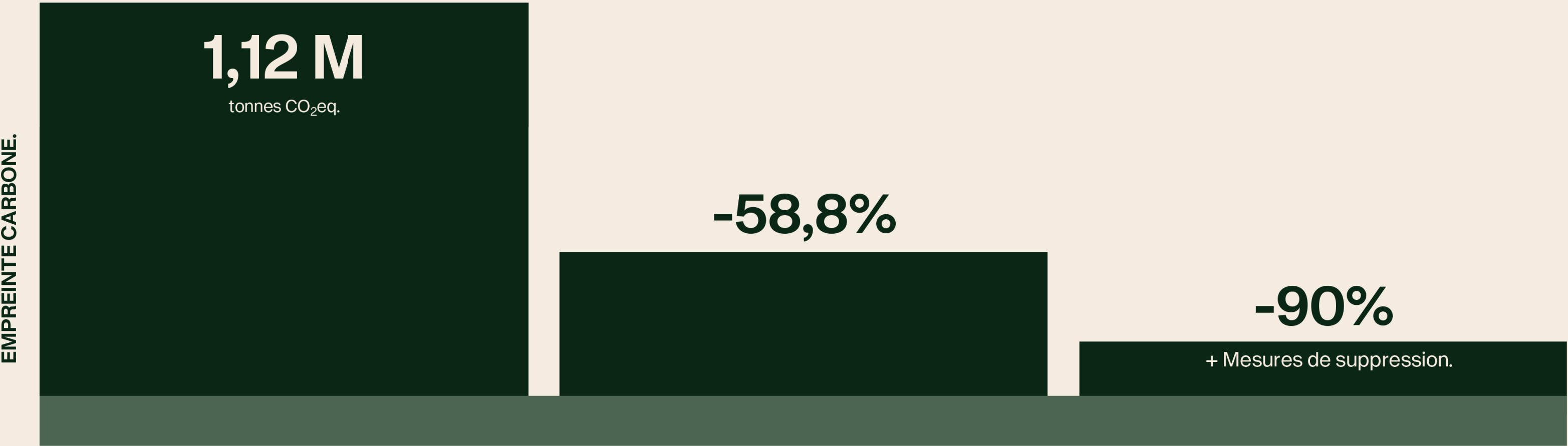
- transformer notre chaîne de valeur de bout en bout ;
- renforcer la collaboration avec les fournisseurs et les co-fabricants ;
- accélérer l'innovation dans les matériaux, la conception et l'utilisation des produits ;
- repenser la logistique et optimiser notre portefeuille ;
- et soutenir le développement et l'adoption de technologies bas-carbone et évolutives.

Les émissions restantes seront neutralisées par des mesures permanentes de suppression du carbone, conformément à la norme « Net-Zero » de la SBTi.

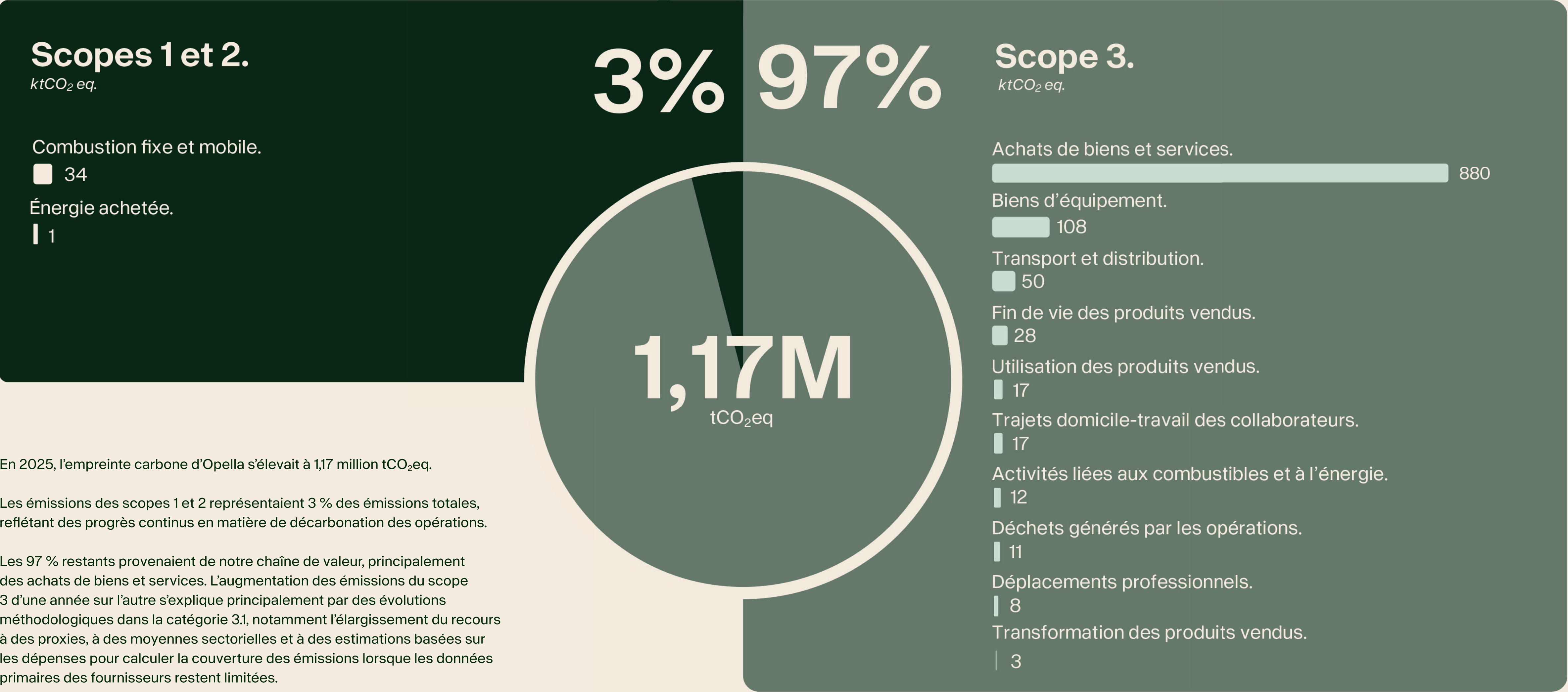


Notre trajectoire vers le Zéro émission nette.

2023. 2034. 2050.



Émissions de GES en 2025.



Décarboner nos propres opérations. Scopes 1 et 2.

En 2025, nous avons réduit nos émissions directes de 70 %¹² par rapport à 2019 et avons progressé sur les trois axes de notre stratégie de décarbonation énergétique pour les sites industriels :

- Amélioration de l’efficacité énergétique dans nos sites de production.
- Décarbonation de nos processus de production et de notre parc automobile d’entreprise.
- Transition vers les énergies renouvelables.

Améliorer l’efficacité énergétique.

Notre approche en matière d’efficacité énergétique couvre l’ensemble de nos activités : les bâtiments, les processus, les infrastructures énergétiques et les véhicules de l’entreprise. Trois de nos plus grands sites de production sont certifiés selon la norme ISO 50001 relative aux systèmes de gestion de l’énergie. Cette norme internationale offre un cadre de référence solide pour améliorer en continu notre performance énergétique, réduire nos consommations et limiter nos émissions de carbone.

Par rapport à l’année dernière, nous avons réduit la consommation d’énergie de nos sites de production de 5 %.

Voici quelques exemples de nos actions visant à réduire notre consommation d’énergie :

- Installation de trois nouvelles chaudières de plus petite capacité à Narita, au Japon. Grâce à l’installation récente de pompes à chaleur, le projet a permis de réduire la consommation de gaz de 20 %.
- Amélioration des performances des chaudières à Ocoyoacac, au Mexique, grâce à des fonctionnalités d’utilisation intelligente, notamment un mode veille pendant les périodes de non-production, permettant de réduire la consommation de gaz d’environ 20 %.
- Optimisation de 52 unités du système de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) à Suzano, au Brésil.
- Réalisation de travaux d’entretien courant visant à colmater les fuites, à isoler les points froids ainsi que les bâtiments et à peindre une toiture froide à Rzeszów, en Pologne.



12. Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la section « Objectifs et définitions des indicateurs de Health³ pour 2025 », p. 61.

Virginia.

Australie.



Compiègne. France.

Décarboner nos processus de production et notre parc automobile d’entreprise.
En 2025, nous avons poursuivi l’électrification de nos sites de production et l’intégration de sources d’énergie à faibles émissions, en remplaçant les équipements de chauffage et de climatisation au gaz naturel par des solutions électriques, et en privilégiant, dans la mesure du possible, des solutions énergétiques à faible empreinte carbone pour l’aménagement de nos sites.

- Nous avons mis hors service notre unité de cogénération au gaz naturel située à Origgio, en Italie, et sommes passés à l’électricité renouvelable provenant du réseau, tout en installant des pompes à chaleur.
- Nous avons réduit la production de vapeur au strict nécessaire pour les processus. Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre programme de pompes à chaleur sur plusieurs sites, notamment à Lisieux, en France, et à Suzano, au Brésil. Ces sites produisent désormais de l’eau chaude pour le système de traitement de l’air à l’aide de pompes à chaleur, au lieu de chaudières au gaz naturel, ce qui permet de réduire les émissions du scope 1.

Nous réduisons également les émissions liées aux fluides frigorigènes en adoptant des substituts à moindre impact, en améliorant la prévention des fuites et en analysant systématiquement les rejets accidentels afin de diffuser les enseignements tirés à l’ensemble de nos sites. Au total, ces mesures ont permis de réduire l’impact des rejets de fluides frigorigènes de 72 %, ce qui a permis d’économiser 1 214 tCO₂eq. par rapport à 2019.

Pour nos flottes, à titre de mesure provisoire, nous appliquons la politique automobile 2025 de Sanofi jusqu’à ce que notre propre politique soit mise en place ; celle-ci impose que les véhicules en leasing n’émettent pas plus de 126 gCO₂eq/km, mesurés selon la norme WLTP.¹³ Cet objectif est aujourd’hui pleinement atteint, grâce à des mesures visant à améliorer le rendement énergétique et à promouvoir l’intégration progressive de technologies à faible émission de carbone.

Alors que nous nous apprêtons à mettre en place une politique automobile propre à Opella, notre objectif est d’accélérer la transition vers les véhicules hybrides et électriques, ce qui permettra de réduire davantage les émissions du scope 1 et d’aligner Opella sur les meilleures pratiques en matière de décarbonation des entreprises.



Origgio. Italie.

Assurer la transition vers une énergie renouvelable.
En 2025, nous avons franchi une étape décisive en couvrant 100 %¹⁴ de nos besoins en électricité grâce aux énergies renouvelables, ce qui représente une progression considérable par rapport aux 5,6 % enregistrés en 2019, année où nous avons entamé notre transition. Nous y sommes parvenus grâce à une combinaison d’instruments contractuels, notamment des certificats d’attributs énergétiques (EAC), des contrats d’achat d’électricité (PPA) et des installations sur site. Notre priorité est désormais d’améliorer la qualité et l’impact de ce mix électrique renouvelable.

Les projets solaires mis en place sur nos sites de production ont joué un rôle déterminant dans cette transition. En 2025, nous avons développé la production sur site, notamment via les projets suivants :

- Compiègne, France : une verrière de panneaux solaires au-dessus du parking des employés, d’une puissance maximale de 1 868 kWc.
- Origgio, Italie : une installation photovoltaïque (PV) sur toiture d’une puissance maximale de 411 kWc.

Nous prévoyons de poursuivre le développement de cette approche en 2026 en multipliant les installations sur site et en augmentant notre part de contrats d’achat d’électricité (PPA).

13. WLTP signifie « Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedure » (procédure d’essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers). Il s’agit de la norme internationale utilisée pour mesurer la consommation de carburant, les émissions et le rendement énergétique des véhicules légers.
14. Notre site de Megrine en Tunisie est actuellement exclu de ce cadre en raison des solutions limitées d’approvisionnement en énergie renouvelable, compte tenu des conditions locales actuelles.

Décarboner notre chaîne de valeur. Scope 3.

Les émissions du scope 3 représentent 97 % de notre empreinte carbone totale (pour une ventilation détaillée, voir le sous-chapitre « Émissions de GES 2025 »). Il est donc essentiel d’agir à tous les niveaux de notre chaîne de valeur pour atteindre nos objectifs fondés sur des données scientifiques et notre ambition de zéro émission nette.

Notre réussite ne dépend pas seulement de nos propres actions, mais aussi de la transformation de l’ensemble de la chaîne de valeur, de nos fournisseurs et des systèmes dans lesquels nous évoluons. Cela implique de passer d’initiatives isolées à des solutions coordonnées, déployables à grande échelle et pilotées par la donnée.

Nous étudions les principales opportunités de décarbonation, affinons les niveaux de référence en matière d’émissions et définissons des modalités de mise en œuvre claires.

Notre catégorie la plus importante au sein du scope 3 est celle des « achats de biens et services ». Nous mettons en œuvre des actions concrètes pour réduire nos principaux postes d’impact au sein de cette catégorie. Celle-ci se compose ainsi : la formulation de nos produits (44 %), la sous-traitance industrielle (20 %), le conditionnement (13 %), la communication et les médias (10 %), et divers autres services (13 %), regroupant notamment l’informatique, la R&D, la maintenance, les services techniques et les ressources humaines.

Notre priorité est de mettre en œuvre des mesures à fort impact et de garantir la responsabilisation à tous les niveaux de l’organisation.

Renforcer les bases de données.
L’un des principaux défis de la décarbonation du scope 3 réside dans la fiabilité des données. À l’heure actuelle, notre empreinte carbone du scope 3 est calculée à partir d’une combinaison d’estimations correspondant à la moyenne du secteur et de données primaires fournies par nos fournisseurs. Notre priorité est d’augmenter progressivement la part des données spécifiques aux fournisseurs afin de mieux identifier les points sensibles, de hiérarchiser les actions et de suivre les progrès concrets.



Lisieux. France.

- En 2025 :
- Nous avons sollicité nos 25 principaux fournisseurs d’ingrédients pharmaceutiques actifs (API) et d’excipients afin de recueillir des données sur l’empreinte carbone au niveau des produits, atteignant ainsi une couverture de 84 % dans ces catégories clés.
 - Nous avons commencé à intégrer des critères carbone dans nos processus d’achats et de prise de décision.
 - mesurent et publient leurs émissions de carbone ;
 - s’engagent à respecter les objectifs de réduction fixés par le SBTi ;
 - et passent à une électricité 100 % renouvelable d’ici 2030.

Cette transition est essentielle pour passer d’une simple ambition à une décarbonation concrète et mesurable.

Collaborer avec nos fournisseurs là où cela compte le plus.
Dans le cadre du Plan de lutte contre le réchauffement climatique des fournisseurs de Sanofi (SCAP), lancé en 2022, nous avons défini des objectifs pour 113 fournisseurs parmi les plus émetteurs, afin qu’ils :

- L’intensification de notre collaboration avec environ 250 fournisseurs stratégiques.
- Le renforcement du suivi des performances et de la responsabilisation.
- L’apport d’un soutien ciblé (données, montée en compétences, initiatives conjointes).
- L’harmonisation des actions des fournisseurs sur nos objectifs validés par la SBTi.

Nous avons également commencé à intégrer des exigences en matière de climat dans les contrats avec nos fournisseurs afin de renforcer la responsabilité.

15. Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la section « Objectifs et définitions des indicateurs de Health³ pour 2025 », p. 61.

Décarbonation des principes actifs.

Les formulations (API et excipients) représentent 44 % des émissions du scope 3 d’Opella, ce qui en fait l’un des leviers les plus importants de notre stratégie zéro émission nette. Les facteurs à l’origine de cette empreinte carbone sont les suivants : 42 % de matières premières, 27 % d’énergie liée à la fabrication, 18 % de solvants, 12 % de déchets et 1 % de transport.

Pour y remédier, nous avons évalué l’empreinte carbone de nos produits en collaboration avec nos principaux fournisseurs et avons identifié les principales sources d’émissions parmi les matières premières, les solvants et la consommation d’énergie.

Leviers de décarbonation des principes actifs (API).

- Impliquer nos fournisseurs de deuxième rang.
- Améliorer l’efficacité énergétique et investir dans l’électrification et les énergies renouvelables.
- Optimiser la récupération des solvants.
- Appliquer les principes de la chimie verte pour améliorer les rendements et réduire les déchets.

En 2025, nous avons réalisé des progrès avec nos fournisseurs, notamment en améliorant le recyclage des solvants chez un fournisseur de fexofénadine et en optimisant l’efficacité énergétique afin de réduire la consommation de vapeur chez un fournisseur de paracétamol.

Faire évoluer les systèmes : le programme Energize.

Si l’implication des fournisseurs est essentielle, de nombreux leviers de décarbonation, tels que l’accès aux énergies renouvelables, dépendent d’infrastructures et de conditions de marché qui échappent au contrôle des entreprises prises individuellement. En adhérant au programme Energize, développé en collaboration avec Schneider Electric et des partenaires du secteur, nous permettons aux fournisseurs d’accéder à de l’électricité renouvelable par le biais de contrats d’achat d’électricité (PPA) groupés, afin de les aider à surmonter des obstacles tels que la taille, le coût et la complexité du marché.

Développer des produits à faible empreinte carbone.

Nous avons commencé à intégrer les considérations de carbone dans la conception des produits et les décisions de portefeuille : de l’approvisionnement en ingrédients à l’emballage et à la reformulation. Notre démarche repose sur les principes de l’éco-conception bas-carbone. Elle se traduit par le développement d’ingrédients à moindre empreinte carbone, l’intégration accrue d’alternatives biosourcées lorsque cela est possible, et l’optimisation des matériaux tout au long du cycle de vie des produits.

Pour accompagner cette transition, nous avons lancé en 2025 l’outil d’évaluation de l’empreinte carbone Opella Medicine, qui permet aux équipes d’évaluer les émissions sur l’ensemble du cycle de vie et de comparer des options de conception plus respectueuses de l’environnement dès les premières phases du développement des produits. Cela garantit que l’empreinte carbone devient un critère de décision lorsque cela s’avère pertinent.

Dans la pratique, bon nombre de nos réductions d’émissions les plus immédiates découlent de la simplification de la conception des produits et des emballages, de la réduction de l’intensité en matériaux et de l’amélioration de l’efficacité de la fabrication.

Zoom sur : l’harmonisation des flacons.

Pour les sirops Bisolvon et Mucosolvan, nous sommes passés de 4 formats à 2 tailles standardisées (125 ml et 200 ml). Cela a permis d’alléger les flacons et d’économiser ainsi près de 80 tonnes de verre par an. Cette simplification permet de réduire la consommation de matériaux et les émissions tout en améliorant l’efficacité de la production, car la diminution des changements de ligne entraîne une réduction du gaspillage de matériaux et de la consommation d’énergie.

Optimiser la logistique et favoriser les transports bas-carbone.

Nous prenons des mesures pour réduire progressivement les émissions de notre réseau logistique et celles liées au transport, tout en maintenant l’excellence opérationnelle :

- Améliorer l’efficacité énergétique dans l’ensemble des activités.
- Optimiser les performances du réseau et les itinéraires.
- Développer des solutions de transport multimodal et combiné.
- Favoriser l’adoption des biocarburants et des véhicules électriques.



Mucosolvan.

Bisolvon.

Nature et ressources.

Enjeux matériels.

Pollution.
Utilisation des ressources et économie circulaire.

Dans un monde aux ressources limitées, nous ne pouvons plus nous contenter d’un système linéaire consistant à prélever, fabriquer et jeter. Nous devons changer notre approche : faire plus avec moins et transformer les déchets en ressources.

De la fabrication à la fin de vie, nous repensons nos produits dans une optique de circularité. Cela implique de repenser les matériaux, de s’approvisionner de manière responsable et de remettre en question notre dépendance vis-à-vis des plastiques vierges dans les emballages, qui restent la norme dans le secteur et sont souvent indispensables pour garantir la sécurité de la distribution des médicaments.

Tout au long de notre chaîne de valeur, nous cherchons à repousser les limites du possible tout en garantissant la sécurité et l’efficacité indispensables à la commercialisation de nos produits.

Politique.

- ↗ Optimisation de la gestion des déchets.
- ↗ Amélioration du traitement des eaux usées.
- ↗ Progrès dans la gestion des ressources en eau.

Notre approche.

Nous nous engageons à protéger les écosystèmes et à préserver les ressources naturelles dont dépendent nos produits.

Sur l’ensemble de nos sites de production, nous nous attachons à réduire les déchets, à optimiser l’utilisation de l’eau et à promouvoir une gestion responsable des eaux usées.

En matière de conditionnement, l’économie circulaire guide notre innovation : adoption de matériaux recyclés et recyclables, prolongation de la durée de vie des composants, réduction du plastique vierge et approvisionnements responsables.

Réduire le gaspillage et optimiser l’utilisation de l’eau.

Les 13 sites de production ont tous mis en place un système de gestion environnementale conforme aux principes de la norme ISO 14001, et 6 d’entre eux sont certifiés ISO 14001. Ces systèmes nous aident à optimiser l’utilisation des ressources et à réduire les déchets de façon systématique. Nous nous engageons à éliminer les déchets issus de nos activités de production en privilégiant la réduction, la réutilisation et l’élimination responsable sur l’ensemble de nos sites de fabrication. Notre stratégie met l’accent sur la réduction des déchets industriels et le renforcement de l’économie circulaire dans les processus.

En 2025, nous avons atteint l’objectif 100 % des sites de production éligibles sans mise en décharge des déchets sur 11 de nos sites de production concernés.¹⁶ Nous continuons à identifier des possibilités de réduction et des moyens d’améliorer en permanence nos pratiques de tri, de collecte et de réutilisation afin de progresser vers notre objectif global en matière d’environnement et d’utilisation efficace des ressources.

Zoom sur : le site de Compiègne, des déchets à l’électricité.

Pour notre site de Compiègne, nous faisons appel à un prestataire externe spécialisé dans la gestion des déchets pour nous accompagner dans cette démarche. Certains flux de déchets qui étaient auparavant incinérés sont désormais acheminés vers un système de digestion anaérobie. Ce système produit du biogaz, une énergie renouvelable qui peut servir de carburant. Pour chaque tonne de déchets traitée par digestion anaérobie, environ 3 000 kWh d’énergie renouvelable peuvent être produits.

L’optimisation de l’usage de l’eau est une pratique essentielle chez Opella. En modernisant nos équipements pour améliorer leur efficacité et en optimisant la consommation d’eau pour les activités fortement consommatrices, comme le nettoyage, nous avons réduit notre prélèvement d’eau de 2,8 % par rapport à 2024.

Zoom sur : le projet de récupération des eaux de pluie à Ocoyoacac.

Notre site d’Ocoyoacac a mis en place une série de mesures simples et évolutives visant à réduire l’usage de l’eau : purgeurs de vapeur, récupération des condensats et optimisation des systèmes. Par ailleurs, le projet Tlaloc du site tire parti de la saison des pluies pour capter et réutiliser l’eau de pluie sur une surface de toiture existante de 1 200 m³. Au total, ces mesures ont permis de réduire la consommation d’eau d’environ 14 000 m³ entre 2024 et 2025, soit une baisse de 30 %, ce qui équivaut à 6 piscines olympiques.

Aucun déchet mis en décharge

sur l’ensemble des 11 sites éligibles.¹⁶

16. Nos sites de Megrine (Tunisie) et de Virginia (Australie) sont actuellement exclus de ce champ d’application, car il n’existe pas sur le marché de solutions de remplacement suffisamment répandues pour la mise en décharge.

Une gestion responsable des eaux usées.

Les résidus pharmaceutiques peuvent avoir des répercussions sur les écosystèmes et la qualité de l’eau, et contribuer à la résistance aux antimicrobiens. Si la plupart des produits pharmaceutiques présents dans l’environnement (PIE) proviennent de l’utilisation et de l’élimination par les consommateurs, nos sites évaluent leur propre impact au moyen d’analyses des risques liés aux PIE et de plans d’action adaptés à chaque site. Ces plans définissent la manière dont nous gérons les eaux usées, notamment le traitement des effluents industriels au sein d’installations de traitement sur site ou externes, qui font l’objet d’un entretien et d’une surveillance continus par les équipes HSE.

Chaque site met en œuvre un plan de gestion des émissions pharmaceutiques, fixe des seuils de rejet sûrs et mène des études complémentaires afin de combler les lacunes dans les connaissances. Plusieurs sites ont recours à des technologies de traitement avancées, telles que le charbon actif ou la filtration membranaire, afin de réduire davantage les rejets de substances actives.

En 2025, nous avons modernisé la station d’épuration de notre site d’Origgio afin de répondre à l’augmentation de la capacité de production. En 2026, nous prévoyons d’installer une unité d’ultrafiltration et d’osmose inverse afin de permettre la réutilisation de l’eau.



Station d’épuration des eaux usées.

Innover pour des emballages de qualité supérieure.

Notre stratégie en faveur d’emballages plus durables vise à trouver un équilibre entre les améliorations à court terme et les innovations à plus long terme, en combinant des changements progressifs et des avancées révolutionnaires susceptibles de contribuer à redéfinir le secteur des emballages médicaux et de soutenir notre ambition de zéro émission nette.

Notre approche repose sur les principes de l’éco-conception et de l’économie circulaire : retirer, réduire, réutiliser, remplacer et recycler. Ces principes des 5R, qui sont intégrés dans les lignes directrices en matière d’emballages durables que nous avons adoptées en 2024, définissent nos priorités :

- Réduire au minimum l’utilisation de matériaux.
- Remplacer progressivement le plastique vierge par des alternatives d’origine biologique.
- Développer des matériaux adaptés au recyclage, en accordant la priorité aux blisters.

En 2025, nous avons lancé notre processus d’innovation « Sustainability By Design » afin de garantir que toutes les nouvelles innovations soient évaluées à l’aide d’une liste de critères allant de la circularité à l’approvisionnement responsable. Nous avons réalisé des progrès dans tous ces domaines prioritaires. Au total, 82 % du poids de nos emballages primaires et 98 % de celui de nos emballages secondaires provenaient de matériaux recyclables.¹⁷

Zoom sur : une innovation dans le conditionnement du Buscopan.
Nous avons repensé l’emballage du Buscopan, de façon à réduire de moitié la quantité de plastique et d’aluminium utilisée, et ainsi de diminuer l’empreinte carbone du produit tout en conservant la même qualité et la confiance des patients.

Zoom sur : bouteille en plastique biosourcé Magne Kids.
Nous avons lancé avec succès notre nouvelle bouteille en plastique d’origine biosourcée pour Magne Kids, passant ainsi de la phase d’expérimentation à la mise en œuvre à grande échelle de matériaux durables dans notre gamme de produits.

Collaboration avec le secteur privé.
Nous avons poursuivi notre engagement en faveur d’une dynamique sectorielle collective en rejoignant le tout nouveau réseau Cap Collective. Cette collaboration vient compléter notre participation de longue date au collectif « PA Consulting + PulPac Dry Molded Fiber Bottle & Blister », une initiative réunissant des entreprises des secteurs pharmaceutique, de la santé grand public et des biens de grande consommation, dont l’objectif est de développer des technologies d’emballage innovantes. Opella est partenaire de TerraCycle depuis 2021 afin de proposer une solution de recyclage pour certains emballages difficiles à recycler de nos marques en Amérique du Nord.

En 2025, Opella a également reçu une subvention de 200 000 euros de la part d’Adelphe, une organisation française de défense de l’environnement qui œuvre pour améliorer la recyclabilité des emballages pharmaceutiques. Cette subvention soutient nos efforts visant à rendre les emballages sous blister recyclables, tout en tenant compte de l’empreinte carbone et de la faisabilité industrielle, et en veillant à préserver la facilité d’ouverture, la sécurité et la qualité du produit.

Enterogermina : allègement du flacon.

Nous avons réactualisé l’emballage de l’un de nos produits phares, Enterogermina. Résultat : un nouveau flacon plus léger qui offre des avantages immédiats :

- Réduction d’environ 20 % du poids du plastique sur les premières chaînes de production, dont la mise en œuvre a débuté en 2025.
- Réduction de l’empreinte carbone en s’attaquant à la principale source d’émissions de carbone de la marque.
- Un flacon plus facile à presser.



17. L’emballage primaire est la première couche d’emballage qui est en contact direct avec le produit.
L’emballage secondaire est la couche extérieure qui regroupe ou protège un ou plusieurs emballages primaires.

Approvisionnement responsable en matériaux.

Publicité sur le lieu de vente (PLV).

En optant pour du matériel de PLV durable et en encourageant l'utilisation de présentoirs destinés à une utilisation prolongée, nous contribuons à réduire la pression sur les ressources. Depuis 2021, nous avons considérablement amélioré la performance environnementale de nos PLV. Nous avons réduit les émissions de carbone liées à la production de 23 % grâce à une utilisation plus rationnelle des matériaux, à une collaboration renforcée avec nos fournisseurs et à des méthodes de fabrication plus respectueuses de l'environnement. Parallèlement, la part de matériaux recyclés dans notre matériel de promotion en magasin a augmenté de 17 %, ce qui va dans le sens de nos objectifs en matière d'économie circulaire.



PLV en pharmacie.

Allemagne.



PLV en pharmacie.

Australie.



PLV en pharmacie.

Mexique

3. Populations en bonne santé.

35 → Épanouissement de nos équipes et partenaires.

41 → Promouvoir l'auto médication.

« Chez Opella, des équipes et des partenaires épanouis sont essentiels pour mener à bien notre mission, qui est de mettre la santé à la portée de tous. »

Épanouissement de nos équipes et partenaires.

Enjeux matériels.

Effectifs de l'entreprise.
Travailleurs de la chaîne de valeur.

Nous nous engageons à créer un environnement de travail sûr, inclusif et valorisant pour nos propres employés, tout en respectant les droits humains et en garantissant des conditions de travail équitables tout au long de notre chaîne de valeur. Car lorsque les personnes sont respectées, protégées et autonomisées, notre entreprise et notre mission prennent tout leur sens.

Politique.

- Code de conduite.
 - Politique en matière de santé, de sécurité et d'environnement.
 - Politique en matière de droits humains.
-

Notre approche.

Nous soutenons nos collaborateurs et nos partenaires grâce à des programmes complets de bien-être, à des lieux de travail sûrs et à des pratiques de travail responsables tout au long de notre chaîne de valeur.

Notre culture « Challenger Mindset », portée par notre directeur des ressources humaines, repose sur quatre comportements qui permettent à nos équipes de remettre en question le *statu quo* et de faire avancer notre mission.

Engagés
ensemble.
Courageux.
Orientés
résultats.
Radicalement
simple.



Célébration du premier jour. Ukraine.

Promouvoir le bien-être et une culture de l'attention.

La protection et la valorisation de notre personnel sont au cœur de notre mode de fonctionnement. Nous avons lancé « Embrace », le programme mondial de bien-être d’Opella, articulé autour de trois piliers interdépendants.

« Embrace » favorise le bien-être de ses collaborateurs en encourageant une culture axée sur l’auto médication le soutien mutuel et le partage des responsabilités, tout en créant un environnement où chacun peut s’épanouir et donner le meilleur de lui-même au travail.

« Embrace » rassemble des initiatives et des ressources qui favorisent le bien-être physique et mental et encouragent un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée.

Notre programme « Embrace » promeut :

- 1. Équilibre entre vie professionnelle et vie privée.**
 - Standards de bien-être : chaque employé est invité à adopter des comportements sains, à respecter la réglementation sur le temps de travail, à préserver son équilibre vie professionnelle-vie privée, et à s’accorder du temps pour son bien-être et son développement.
 - Simplifier le quotidien : les nouveaux arrivants reçoivent le guide des bonnes pratiques Opella afin de les aider à adopter des habitudes de travail efficaces et productives.
 - Flexibilité du travail : les employés ont la liberté de choisir l’environnement et le rythme de travail qui leur conviennent le mieux.
 - Une culture de la reconnaissance : les réussites sont mises à l’honneur via Kudos, notre plateforme de reconnaissance des employés.
- 2. Bien-être physique et mental.**
 - Prévention et modes de vie sains : des initiatives visant à promouvoir la prévention des maladies et l’adoption d’habitudes quotidiennes plus saines.
 - Ressources sur le bien-être : des outils et des dispositifs d’accompagnement adaptés aux besoins en matière de santé émotionnelle, physique et mentale.
 - Programme d’aide aux employés : un accompagnement psychologique confidentiel, du coaching et l’accès à des services de bien-être.
 - Assistance voyage : une assistance médicale et une protection pour les employés en déplacement professionnel.
- 3. Sécurité financière.**
 - Avantages complets : des formules d’assurance à l’échelle mondiale et locale couvrant le décès, l’invalidité et les principaux besoins en matière de protection.
 - Épargne et retraite : des plans d’épargne et de retraite locaux pour soutenir la planification financière à long terme.
 - Programmes d’aide à l’échelle mondiale : un congé parental non genré (14 semaines) et des programmes « Cancer & Travail » destinés aux employés ayant besoin de s’absenter de leur travail.

Être à l'écoute de nos employés.

Chez Opella, nous estimons que l'avis de nos collaborateurs est essentiel. « Your Voice », notre enquête mondiale volontaire auprès des employés, est un pilier essentiel de notre stratégie d'écoute, qui veille à entendre nos collaborateurs et à tenir compte de leurs commentaires. Réalisée chaque année en 19 langues via une plateforme tierce sécurisée, elle permet d'obtenir des retours en temps réel et de déployer des plans d'action au niveau de chaque équipe. Elle est conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD), ce qui garantit la confidentialité des réponses.

En 2025, le taux de participation a atteint 91 %, contre 90 % en 2024 et 86 % en 2023. Les résultats ont mis en évidence des points forts majeurs en matière de définition des objectifs, de collaboration entre pairs, de leadership et de soutien de la direction, tandis que la charge de travail et la simplification ont été identifiées comme des domaines à améliorer. Notre score d'engagement a légèrement baissé, passant de 7,7 en 2024 à 7,5. Les résultats de l'enquête servent de base aux décisions prises à l'échelle mondiale et aux améliorations mises en œuvre localement, et sont examinés par la direction.

La parole des employés.

Nous utilisons des mécanismes d'écoute structurés, tels que des enquêtes de satisfaction et des canaux de signalement des problèmes éthiques, afin de mieux cerner l'expérience des employés et d'orienter nos efforts d'amélioration continue. Le score eNPS mesurant l'inclusion et le sentiment d'appartenance au sein de notre enquête 2025 a atteint 20. Les initiatives lancées par les employés sur l'ensemble des marchés viennent compléter ce cadre mondial et renforcent localement les cultures d'entreprise inclusives.

Journée d'engagement solidaire « Purpose Day ».

« Purpose Day » permet aux employés de soutenir les causes sociales et environnementales qui leur tiennent à cœur, en cohérence avec notre mission de mettre la santé entre les mains de chacun.

À l'occasion de cette journée spéciale, les employés bénéficient d'un congé payé pour faire du bénévolat auprès d'associations locales, en fonction des besoins identifiés au sein de la communauté. En 2025, les actions menées ont notamment consisté à préparer des kits d'hygiène pour les femmes en situation de vulnérabilité, à planter des arbres pour améliorer la qualité de l'air, à préparer des repas pour les élèves en difficulté, à fournir des articles indispensables pour l'hiver aux populations en situation de précarité et à soutenir les hôpitaux pédiatriques.

Au-delà de son impact immédiat, le « Purpose Day » renforce notre culture de solidarité et de responsabilité partagée.

Il reflète notre conviction que chaque geste compte et que le fait de tisser des liens solides avec les communautés qui nous entourent est essentiel pour donner vie à notre mission et renforcer l'engagement de nos collaborateurs.

« Cancer & Work ».

Chez Opella, nous savons que la santé ne se limite pas au lieu de travail. Accompagner nos collaborateurs face à une maladie grave est l'un de nos engagements fondamentaux. Notre initiative « Cancer & Work » propose des modalités de travail flexibles et garantit le maintien de l'emploi, du salaire et des avantages sociaux pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois aux employés confrontés à un cancer ou à une maladie grave. Les employés qui occupent le rôle de proche aidant bénéficient également d'accès à des modalités de travail flexibles et à des congés sans solde.

« Nous encourageons également les employés à exprimer leurs besoins à travers les comités d'entreprise, les commissions et les délégations syndicales, le cas échéant. »

Favoriser l’inclusion et le sentiment d’appartenance.

Nous favorisons un environnement de travail fondé sur l’équité, le respect et l’inclusion. Nous accordons une grande importance à la diversité des points de vue, qui stimule l’innovation et permet de développer de meilleures solutions de d’auto médication à l’échelle mondiale. Nos pratiques en matière de recrutement, de développement professionnel et de promotion reposent sur les principes de l’égalité des chances et du mérite, en valorisant les performances et le potentiel tout en garantissant l’équité et la transparence. Notre programme « Inclusion et sentiment d’appartenance » s’inscrit dans le cadre de notre Code de conduite, qui définit les attentes en matière de pratiques commerciales éthiques, de non-discrimination et de respect des législations locales.

Nos politiques mondiales encouragent des normes favorisant l’inclusion sur le lieu de travail, notamment :

- Un congé parental non genré d’au moins 14 semaines pour tous les parents, quelle que soit la structure familiale.
- Des modalités de travail flexibles, dans la mesure où cela est possible sur le plan opérationnel et conforme à la réglementation locale.
- Des dispositions explicites en matière de non-discrimination.

Nous avons également mené une étude interne sur l’inclusion en 2025 et nous nous appuyons sur ses conclusions pour élaborer une feuille de route plus détaillée visant à renforcer l’engagement au sein des équipes et sur l’ensemble des marchés. Favoriser le sentiment d’appartenance aide les employés à se sentir plus en sécurité, réduit le taux de rotation du personnel, stimule l’innovation et renforce la résilience à long terme de notre entreprise. Nous continuerons d’adapter notre approche afin de tenir compte des priorités de l’entreprise, des exigences légales et des attentes des parties prenantes, tout en respectant les sensibilités locales.

Représentation et égalité salariale.
En 2025, les femmes occupaient 46,5 % des postes de direction et représentaient 50,1 % des nouvelles recrues, ce qui témoigne de la diversité des viviers de talents et de la transparence des processus de recrutement.

Notre Comité Exécutif était composé de 50 % de femmes et de 50 % d’hommes au 31 décembre 2025.

Notre stratégie de rémunération repose sur l’équité et les références du marché. Depuis 2021, nous menons régulièrement des actions ciblées en faveur de l’égalité salariale au niveau local dans certains pays, complétées par des principes applicables à l’échelle de l’entreprise qui font l’objet d’un suivi continu par notre équipe chargée de la rémunération dans tous les sites d’Opella.

Notre analyse des écarts de rémunération entre les sexes en 2025 fait apparaître un écart de 14,3 % en faveur des femmes.¹⁸ Nous continuons à suivre de près la question de l’égalité salariale dans le cadre de notre stratégie globale en matière de gestion des talents et de rémunération, et conformément à nos obligations légales.

Développer les compétences de nos collaborateurs.

Chez Opella, la gestion des talents fait partie intégrante de notre stratégie. Le comité exécutif passe les talents en revue tous les trimestres, en mettant l’accent sur la relève de l’encadrement et son développement. Le développement des talents est favorisé par des évaluations des compétences, la planification de la relève, des ateliers et du coaching.

Nous donnons à nos collaborateurs les moyens de prendre leur carrière en main grâce à des possibilités de développement structurées et à une culture d’entreprise qui les soutient. Les employés sont encouragés à élaborer leur plan de développement individuel (PDI) et à en discuter régulièrement avec leur responsable, afin de favoriser leur épanouissement et leur évolution professionnelle. Grâce au « Career Hub, » ils peuvent faire des choix de carrière éclairés, accéder à des formations, à des occasions de réseautage et à des programmes de mentorat.

Nous renforçons les compétences de nos collaborateurs grâce à des académies fonctionnelles et à une approche collaborative de la formation continue. Cela permet de garantir que chaque collaborateur puisse bénéficier des formations et des ressources de développement professionnel que nous proposons. En 2025, nos collaborateurs ont suivi 85 726 heures de formation.

« Elevate ».

Nous avons lancé « Elevate » en juillet 2025 afin de proposer une expérience de formation accessible, personnalisée, axée sur les besoins de l’entreprise et structurée autour de parcours de formation clairement définis. « Elevate » nous permet de renforcer rapidement les compétences de nos équipes, en toute transparence et en phase avec l’évolution des besoins de notre entreprise. Nous développons actuellement un système d’information sur les ressources humaines (SIRH) intégré, qui comprend une nouvelle plateforme de gestion des talents. Celle-ci liste les compétences nécessaires à notre matrice d’emplois et analyse les écarts pour éclairer les stratégies de montée en compétences et d’acquisition de nouvelles compétences.

Femmes parmi les cadres dirigeants.

46,5 %

18. Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la section « Objectifs et définitions des indicateurs de Health³ pour 2025 », p. 61.

Assurer la sécurité de nos équipes.

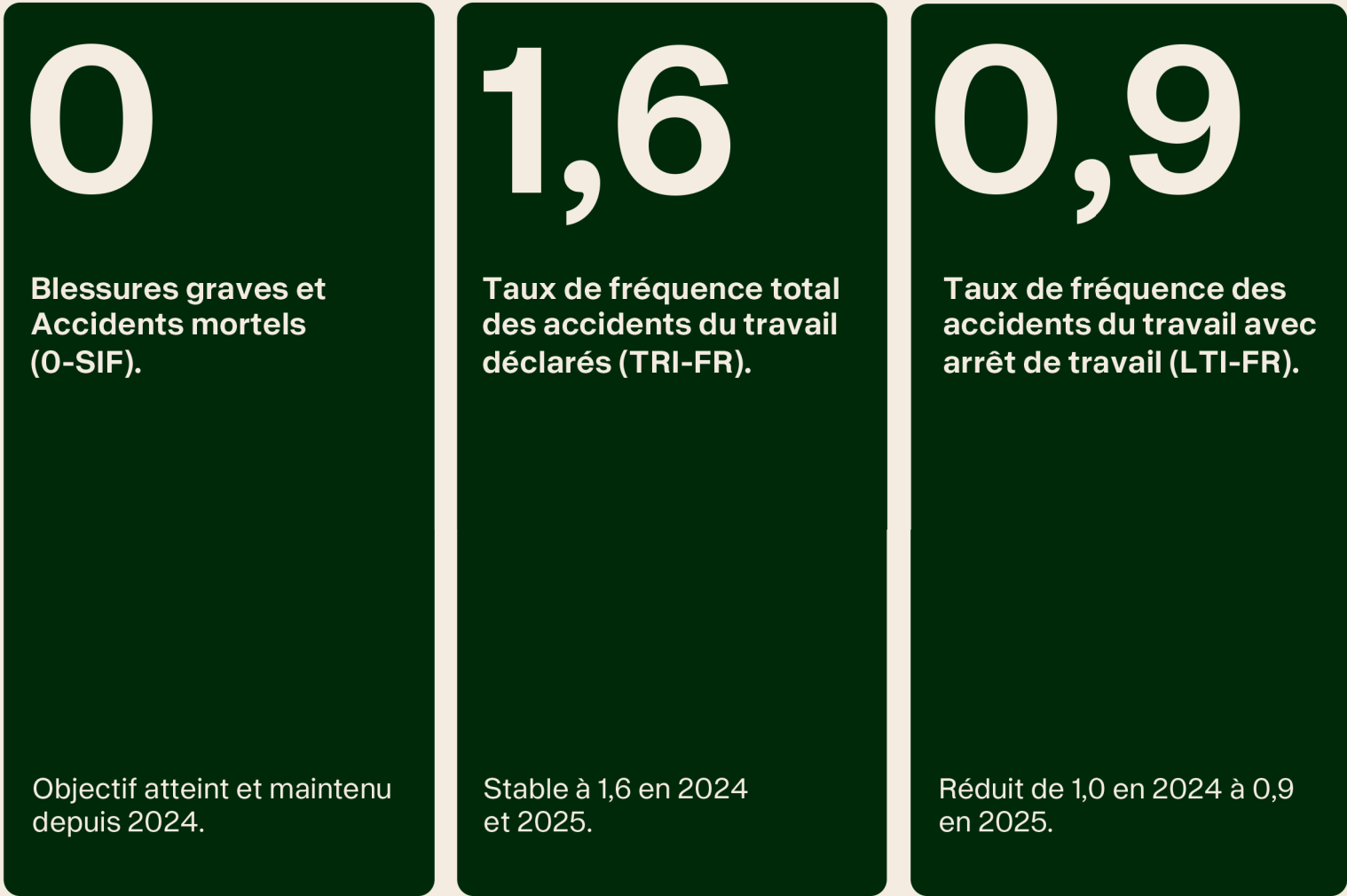
Nous nous engageons à garantir un environnement de travail sûr et sain sur l’ensemble de nos sites de production, dans nos bureaux et sur le terrain. Notre politique en matière de santé, de sécurité et d’environnement s’applique à l’ensemble des employés, sous-traitants et intérimaires, et s’appuie sur une stratégie et un système de gestion de la santé, de la sécurité et de l’environnement (HSE) conformes aux normes ISO.

Notre politique HSE s’appuie sur une culture de la sécurité solide et un sens partagé des responsabilités, avec le soutien d’équipes HSE mondiales et locales ainsi que de services de médecine du travail. Nous suivons une approche structurée fondée sur le principe de l’amélioration continue, décrite en détail dans notre manuel HSE, qui comprend l’évaluation des dangers, la cartographie des risques et la mise en œuvre de mesures correctives. Nos programmes de santé au travail proposent des bilans de santé, des vaccinations, des postes de travail ergonomiques et des mesures d’intervention d’urgence.

Nous restons pleinement mobilisés sur la prévention de nos risques majeurs : risques chimiques et liés aux équipements, ergonomie, collisions d’engins de manutention, outils coupants, sécurité des prestataires externes, chutes de plain-pied, matières dangereuses et sécurité routière des forces de vente.

Nous continuons à renforcer notre culture de la sécurité grâce au programme « Leading Safety », qui encourage les comportements proactifs et solidaires. En 2025, nous avons renforcé notre initiative « Ladder Last », en supprimant 460 échelles portatives (84 %) et en les remplaçant par des solutions plus sûres. Nous avons également élargi la formation au leadership en matière de sécurité et lancé l’initiative « Safety Room » afin de favoriser le dialogue, la réflexion et les engagements en matière de sécurité pris par les employés eux-mêmes.

Nous recensons tous les incidents impliquant des employés, des sous-traitants et des intérimaires au moyen d’un système standardisé de signalement des incidents liés à la santé et à la sécurité. Principaux indicateurs relatifs à notre personnel :



Ces résultats témoignent des progrès constants accomplis dans la réalisation de nos objectifs pour 2026 et au-delà.

Conscients que chaque incident lié à la sécurité touche un de nos collègues, nous restons déterminés à améliorer sans cesse nos pratiques afin de garantir que nos employés rentrent chez eux en toute sécurité.

L’initiative « Safety Room ».

Lancée en 2025 et mise en place sur tous les sites de production d’Opella, la « Safety Room » permet à chaque partie prenante de prendre en main la sécurité. Grâce à des vidéos et à des éléments ludiques, cet atelier immersif encourage les employés à partager activement leurs idées et à travailler en collaboration sur des mesures concrètes visant à renforcer notre culture de la sécurité. Contrairement aux formations traditionnelles en salle, celle-ci est conçue pour favoriser le dialogue ouvert, l’apprentissage entre pairs et la réflexion sur la manière dont chacun peut contribuer à rendre le lieu de travail plus sûr.



Protéger les droits humains tout au long de la chaîne de valeur.

Nous jouons un rôle direct et essentiel dans la défense des droits humains de toutes les personnes susceptibles d’être concernées par nos activités commerciales.

Nous nous engageons à mener régulièrement des évaluations des risques liés aux droits humains et à mettre à profit ces enseignements pour renforcer et actualiser nos politiques, normes et procédures internes.

En 2025, nous avons élaboré notre première politique mondiale en matière de droits humains. Elle exprime l’engagement de l’ensemble de notre entreprise en faveur du respect des droits humains, sur la base de normes internationalement reconnues : la Déclaration de l’Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains (UNGP) et les Principes directeurs de l’OCDE à l’intention des entreprises multinationales.

Deux autres documents témoignent de notre engagement à respecter les droits humains tout au long de notre chaîne de valeur :

- Le **Code de conduite**, qui définit nos normes rigoureuses en matière d’éthique, notamment celles relatives aux droits humains et à la protection des lanceurs d’alerte.
- Le **Code de conduite des fournisseurs**, qui décrit les normes sociales et environnementales que nous attendons de nos fournisseurs.

Les équipes reçoivent une formation et un perfectionnement sur ces politiques, avec des informations précises sur la manière de signaler tout problème.

Afin d’étayer notre gestion des risques liés aux droits humains, y compris nos évaluations des risques, nous dialoguons avec les parties prenantes externes concernées, telles que les organisations de la société civile, les représentants des travailleurs et les investisseurs.

Devoir de vigilance en matière de droits humains.

Notre évaluation des risques en matière de droits humains, lancée en 2024, constitue le fondement de notre processus de devoir de vigilance. Elle recense les principaux risques en matière de droits humains au sein d’Opella et dans le cadre de ses activités, en s’appuyant sur les contributions des parties prenantes internes et externes, ainsi que sur celles d’experts indépendants en droits humains.

Cinq risques majeurs en matière de droits humains ont été identifiés :

- Les droits des travailleurs, qui peuvent inclure l’esclavage moderne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La sécurité des participants aux essais cliniques et des patients.
- Le respect de la vie privée.
- Le droit à un environnement propre, sain et durable.

Conformément à notre évaluation, nous avons actualisé notre cartographie des risques liés à la chaîne d’approvisionnement en 2025. Grâce à des indices de risque sectoriels et géographiques, cette cartographie nous permet de mettre en œuvre des mesures de réduction des risques ciblées et adaptées.

Nous nous engageons activement auprès de groupes industriels, d’organisations d’experts et d’initiatives multipartites pour faire progresser notre devoir de vigilance en matière de droits humains. Ces partenariats nous permettent de partager les meilleures pratiques, de renforcer notre approche et d’accroître notre impact sur les questions relatives aux droits humains dans l’ensemble du secteur.

Mécanisme de traitement des réclamations et mesures correctives.

Nous nous engageons à mettre en place ou à faciliter l’accès à un mécanisme de réclamation pour tous les titulaires de droits potentiellement concernés, dans la mesure du possible. Pour plus d’informations sur nos dispositifs de gestion des réclamations, rendez-vous sur notre canal de signalement « Speak Up ».¹⁹

Lorsque Opella constate avoir causé ou contribué à une atteinte aux droits humains, nous chercherons à fournir ou à coopérer à des actions de remédiation, à la mesure de notre implication. Nous pouvons également décider de jouer un rôle dans la réparation lorsque nous constatons que nous sommes directement impliqués dans des violations des droits humains.



Batangmatata.

Philippines.

19. <https://speakup-opella.whisppli.com/report>

Promouvoir l’auto médication.

Enjeu matériel.

Consommateurs et utilisateurs finals.

Notre mission est de donner aux gens les moyens de prendre soin de leur santé en simplifiant au maximum l’auto médication. Cela est possible lorsque les gens disposent des connaissances nécessaires pour comprendre leur état de santé et de la confiance nécessaire pour agir en conséquence.

Cependant, l’auto médication est souvent freinée par un manque de clarté des informations, un accès limité à des conseils fiables et un décalage entre ce que les gens souhaitent faire pour leur santé et ce qu’ils se sentent capables de faire.

Nous nous efforçons de combler ces lacunes grâce à la sécurité et à la qualité de nos produits, à la clarté de nos campagnes et à nos partenariats avec les professionnels de santé et les communautés. La littératie en santé, qui est au cœur de notre engagement « Des populations en bonne santé », est le fil conducteur de ce travail et nous permet de le cibler pour obtenir des résultats concrets.

Politique.

↗ Norme de qualité.

Notre approche.

Nous nous engageons à mettre en place un système dans lequel des produits sûrs et efficaces s’accompagnent d’informations claires et fiables, et où chacun dispose des moyens nécessaires pour prendre des décisions éclairées et les mettre en pratique. Ce dispositif repose avant tout sur la qualité et la sécurité de nos produits, garanties par des standards de niveau pharmaceutique et une pharmacovigilance rigoureuse.²⁰ Il se déploie ensuite à travers nos campagnes de sensibilisation aux pathologies et nos programmes pédagogiques sur le bon usage du médicament Il s’ancre également au cœur des communautés grâce à des partenariats locaux qui répondent aux besoins de santé au plus près du terrain, jusqu’à l’officine où le pharmacien conseille et donne à chacun les moyens de prendre soin de sa santé en toute confiance.

Littéracie en santé : notre mission en action.

On parle de « littéracie en santé » lorsque les personnes sont capables de trouver des informations fiables sur la santé, d’en comprendre le sens, d’évaluer les options qui leur conviennent et de se sentir suffisamment en confiance pour agir : elles ont ainsi les moyens de prendre en main leur propre santé. Ces quatre compétences, définies par l’Organisation mondiale de la santé (OMS), sont celles qui permettent de mettre en pratique l'auto médication.

Sur l’ensemble de nos principaux marchés, près de la moitié des personnes ne possèdent pas ces compétences,²¹ et ont souvent du mal à interpréter leurs symptômes, à utiliser les produits en toute sécurité ou à se sentir en confiance dans leurs choix quotidiens en matière de santé. C’est précisément cette lacune que notre stratégie vise à combler, et c’est pourquoi la littéracie en santé est au cœur de notre pilier « Des populations en bonne santé ».

En 2025, nous avons élaboré et testé une approche conforme aux recommandations de l’OMS, en collaboration avec des experts externes de renom, afin de déterminer si nos campagnes et nos formations contribuaient réellement à améliorer la littéracie en santé de la population.

Nous ancrons désormais ces enseignements au cœur de nos activités à travers 3 piliers interdépendants. Ils guident la conception de nos produits, le dialogue avec nos consommateurs et l’aide à la décision thérapeutique en pharmacie.

ENTREPRISE.

CLARTÉ DES PRODUITS.

Nous réduisons la complexité à la source grâce à un design d’excellence et des notices simplifiées.

X

CONSOMMATEURS.

CLARTÉ DES PUBLICITÉS.

Nous veillons à ce que chacun dispose des informations nécessaires pour comprendre son état de santé et agir en conséquence.

X

PROFESSIONNELS DE SANTÉ.

CLARTÉ EN PHARMACIE.

Nous travaillons en partenariat avec les pharmaciens pour favoriser des échanges en toute confiance et améliorer l'auto médication.

20. Pharmacovigilance (PV) : la science chargée de surveiller la sécurité des médicaments et des vaccins après leur autorisation de mise sur le marché. Elle vise à détecter, évaluer et prévenir les effets indésirables. Les autorités sanitaires et les entreprises de santé utilisent ces données pour guider la prise de décision en matière de sécurité et pour protéger la santé publique.

21. Sørensen, K. et al. 2015 La littéracie en santé en Europe : résultats comparatifs de l'enquête européenne sur la littéracie en santé (HLS-EU). European Journal of Public Health, 25(6), 1053–1058. HLS19 Consortium of the WHO Action Network M-POHL (2021). Résumé du rapport international sur la méthodologie, Résultats et recommandations de l'enquête européenne sur la littératie en santé 2019-2021 (HLS19) menée par M-POHL. Institut national autrichien de santé publique, Vienne.

Donner aux consommateurs les moyens d’agir grâce à la sensibilisation.

Nous veillons à ce que toutes nos campagnes publicitaires et marketing répondent à des normes élevées pour nos clients. En 2025, nos campagnes de prévention, de sensibilisation aux pathologies et de bon usage ont permis de toucher 238 millions de personnes.²²

Ces campagnes menées par les marques sont diffusées sur divers canaux (médias traditionnels, numériques et en présentiel) et témoignent d’un engagement à long terme soutenu par des investissements spécifiques. En 2025, les principales campagnes ont porté sur l’utilisation responsable des médicaments (Doliprane, EVE) et la sensibilisation aux pathologies (Essentielle, Buscopan/NoSpa, Ostelin) en France, au Japon, en Allemagne, en Australie et sur d’autres marchés.

Nous mesurons désormais l’impact de nos campagnes grand public sur la compréhension des enjeux de santé : nous demandons aux personnes interrogées si nos messages leur donnent les clés pour mieux comprendre leur santé et prendre les décisions adaptées. Cela nous aide à comprendre comment les gens prennent leurs décisions en matière d’auto médication et nous permettra, à terme, de proposer des solutions plus simples dans ce domaine.

Zoom sur : Doliprane.

En France, notre marque phare de médicaments contre la douleur, Doliprane, a lancé « La bonne dose », une campagne conçue pour inciter les consommateurs à prendre en compte tous les facteurs avant de prendre un médicament. Par exemple, boire un verre d’eau ou se reposer en premier lieu, plutôt que de se précipiter tout de suite sur les médicaments. Les consommateurs ayant vu la publicité ont démontré une meilleure capacité à évaluer les solutions et les produits les plus adaptés pour soigner leurs symptômes. Cela montre que la littéracie en santé peut être étendue à plus grande échelle au profit des consommateurs.

Un marketing inclusif et éthique.

À mesure que nos campagnes évoluent, passant de la sensibilisation à l’accompagnement des choix de santé au quotidien, les normes qui sous-tendent cette communication doivent être tout aussi rigoureuses.

En 2024, nous avons publié un guide intitulé « Inclusion, sentiment d’appartenance et comportements durables » afin de sensibiliser nos spécialistes du marketing et nos partenaires à l’importance de la représentation et du développement durable. Ce guide aborde des thèmes allant de la mise en avant d’actions positives, comme l’utilisation du vélo ou des gobelets réutilisables, à l’analyse des campagnes pour détecter les stéréotypes, en passant par la garantie que tous les consommateurs se sentent pris en compte et inclus.

À mesure que nous nous adaptons aux contenus générés par l’IA, nous visons à prévenir les biais en maintenant une supervision humaine rigoureuse. Pour les contenus dans lesquels l’IA générative a joué un rôle, nous incluons des mentions telles que « Generated by GenAI » afin de contribuer à assurer la transparence vis-à-vis de nos publics.

Nos communications s’appuient sur des principes clairs :

- La vérité et la clarté avant tout : des affirmations précises, étayées et vérifiables.
- Promouvoir l’inclusion et protéger les publics vulnérables.
- Garantir l’exactitude et l’intégrité de nos messages en matière de développement durable.
- Respecter les professionnels de santé grâce à un dialogue équilibré et fondé sur la science.
- Respecter la confidentialité des données et le principe du consentement, choisir des canaux responsables et accessibles, et respecter ou dépasser les exigences réglementaires locales tout en adhérant aux normes mondiales d’Opella.

Zoom sur : le marketing inclusif de Dorflex.

En 2025, notre campagne pour Dorflex au Brésil a parfaitement illustré ces principes. Au lieu de se focaliser uniquement sur Rio de Janeiro et São Paulo, elle a mis en lumière l’ensemble des régions du pays, célébrant ainsi la diversité des cultures, des voix et des parcours de vie qui font la richesse de l’identité brésilienne.



Publicité Dorflex

Brésil.

22. Pour plus de détails sur le périmètre et les exclusions de nos objectifs 2025, veuillez vous référer à la page 61.

Améliorer la santé et le bien-être des groupes vulnérables.

Opella s’efforce d’améliorer la santé et le bien-être des communautés locales en leur donnant accès aux informations et aux ressources nécessaires pour prendre des décisions éclairées en matière de soins.

En 2025, nous avons fait 1,9 million d’euros de dons, atteignant 549 870 bénéficiaires directs,²³ soit une augmentation de 4 % du nombre de bénéficiaires par rapport à 2024. Depuis 2022, nos initiatives ont permis de venir en aide à 1 712 136 bénéficiaires directs.

« Nous travaillons en partenariat avec des associations locales à but non lucratif reconnues pour leur fiabilité, et nos programmes ciblent les zones où les inégalités en matière de santé sont les plus marquées. »



Programmes d’ONG.

Philippines et Vietnam.

Zoom sur : le programme de lutte contre la mortalité infantile due à la diarrhée.
Notre marque phare de probiotiques a poursuivi sa collaboration avec des ONG locales dans sept pays afin d’enseigner aux enfants les gestes d’hygiène et d’auto médication indispensables, tout en leur garantissant l’accès à de l’eau potable. En 2025, l’équipe de la marque a fait don de 1,3 million d’euros, bénéficiant à 417 304 personnes, soit une progression de 15 % par rapport à 2024.

Programmes d’ONG.

Inde.

Zoom sur : Naandi Water.
En Inde, Opella s’est associée à Naandi Water pour permettre à 58 212 personnes d’avoir accès à une eau potable 100 % sûre, dont la pureté a été testée par les laboratoires NABL conformément à la norme ISO 10500. Opella India a reversé 1 % de ses bénéfices pour contribuer à la construction d’infrastructures dans 11 communautés. Cette initiative a également permis de sensibiliser plus de 2 000 personnes à l’hygiène et de créer 15 emplois locaux.

Don fait au profit de la santé publique.

€1,9 million

Les bénéficiaires directs de la communauté.

549 870

Nombre total de bénéficiaires touchés depuis 2022.

1 712 136

23. Pour plus de détails sur le périmètre et les exclusions de nos objectifs 2025, veuillez vous référer à la page 61.

Garantir la qualité et la sécurité des produits.

Pour favoriser l'auto médication il faut d’abord instaurer un climat de confiance, et cette confiance repose sur la sécurité et la qualité irréprochables de nos produits. Chez Opella, garantir l’excellence pharmaceutique n’est pas seulement une responsabilité, c’est le fondement même de notre identité.

Nous honorons la confiance accordée à nos marques en renforçant sans cesse nos systèmes de qualité, en misant sur l’innovation et en communiquant de manière transparente avec les autorités de réglementation, les professionnels de santé et les consommateurs.

En tant qu’entreprise de santé grand public d’envergure mondiale, notre mission est de fournir des produits de haute qualité, sûrs et efficaces qui améliorent la santé des consommateurs du monde entier tout en respectant les réglementations applicables. Des processus de fabrication rigoureux au suivi attentif des effets des médicaments et des retours des consommateurs, nous nous engageons à fournir des solutions sûres, fiables et efficaces.

Deux principes fondamentaux guident l’approche d’Opella en matière de qualité et de sécurité des produits :

- Notre **standard de qualité** définit des procédures uniformes sur l’ensemble de la chaîne de valeur.
- Notre **démarche de pharmacovigilance** assure le suivi des effets indésirables des médicaments : usages abusifs, mésusages et erreurs médicamenteuses.

Ensemble, ces éléments garantissent le respect de normes de sécurité élevées à chaque étape du cycle de vie de nos produits.

Norme de qualité.
Notre charte de qualité définit des normes claires pour le développement, la fabrication et la fourniture de produits sûrs et efficaces, soutenues par un système de gestion de la qualité rigoureux. Elle instaure une culture de la qualité et de la responsabilité dans l’ensemble de nos activités et de nos gammes de produits, du développement à la distribution. En encourageant les bonnes pratiques, la formation continue et la responsabilisation collective en matière de qualité, nous garantissons une mise en œuvre cohérente sur tous les marchés, grâce à une documentation et à des formations rationalisées et standardisées. La qualité n’est pas seulement un système que nous appliquons, mais un état d’esprit que nous incarnons au quotidien.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités sanitaires et les organismes de réglementation afin de renforcer en permanence nos normes de qualité, garantissant ainsi la conformité, la transparence et la confiance à chaque étape du cycle de vie de nos produits.

Ces normes sont clairement communiquées à l’ensemble des employés, mises à disposition sur l’intranet de l’entreprise et affichées sur place, le cas échéant. Tous les employés sont tenus de les respecter et d’adopter un comportement conforme et éthique dans leur travail quotidien. Cet engagement commun en faveur de la qualité et de l’intégrité est au cœur de notre ambition d’offrir une expérience exceptionnelle et constante à nos clients et consommateurs.

Notre feuille de route qualité est le moteur de notre démarche d’amélioration continue. Par exemple, nous avons mis en place des initiatives visant à mieux prendre en compte les retours des consommateurs, afin de faciliter l’identification des tendances, l’anticipation des besoins des consommateurs et l’amélioration des produits.

Mesures de suivi de la gestion de la qualité.

1. **Gestion des réclamations.**
Nous enregistrons, analysons et assurons le suivi de chaque réclamation. Si la situation l’exige, nous menons des investigations, mettons en place des mesures correctives et préventives, et procédons au rappel des produits non conformes.

2. **Surveillance réglementaire.**
Nous suivons de près les évolutions réglementaires et adaptons nos normes en conséquence.

3. **Audits.**
Nous faisons régulièrement appel à des auditeurs qualifiés pour mener des évaluations visant à garantir la conformité tant au sein de nos opérations internes qu’auprès de nos partenaires externes (fournisseurs et sous-traitants). Les évaluations des autorités sanitaires officielles garantissent que nos produits répondent aux normes de sécurité, d’efficacité et de qualité en vigueur.

4. **Formation.**
Nous proposons régulièrement à nos employés des formations de perfectionnement axées sur les meilleures pratiques.

Zéro
observation critique formulée à la suite des inspections menées par les autorités de santé en 2025.

Garantir une pharmacovigilance rigoureuse.

Outre nos protocoles rigoureux en matière de santé et de sécurité, les processus de pharmacovigilance (PV) d’Opella s’appliquent tout au long du cycle de vie des produits, depuis les essais cliniques jusqu’à la phase post-commercialisation. La pharmacovigilance joue un rôle crucial pour garantir la sécurité et le bien-être des patients tout au long de notre chaîne de valeur.

Opella travaille en étroite collaboration avec les acteurs des domaines clinique, réglementaire, de la pharmacovigilance et des affaires médicales afin d’identifier les situations dans lesquelles nous pouvons améliorer la sécurité ou le bien-être des patients. Nous consignons des données réglementaires détaillées dans notre dossier maître du Système de Pharmacovigilance (PSMF). Celles-ci sont régulièrement actualisées et transmises aux autorités lors des audits et des inspections.

Nos priorités essentielles en matière de pharmacovigilance.

- Accompagner le développement de nos produits en phase avec la stratégie commerciale mondiale, tout en garantissant la mise à jour continue de notre système de vigilance.
- Favoriser l’innovation en matière de sécurité des consommateurs.
- Utiliser les technologies modernes pour analyser les données en constante augmentation et détecter les signaux de sécurité et les tendances.

Opella s’appuie sur un modèle éprouvé et solide de gouvernance en pharmacovigilance. Nous recueillons les signalements d’effets indésirables, les réclamations, les plaintes concernant les produits et les demandes de renseignements sur les produits par le biais de plusieurs canaux de communication transparents et contrôlés à travers le monde.

Dans le cadre de notre modèle de gouvernance opérationnelle en matière de sécurité, tout problème ou situation signalé par ces canaux de communication déclenche une action coordonnée entre les équipes dédiées.

- Le **Comité transversal** (MRP-TC) traite les problématiques majeures liées au rapport bénéfice-risque et évalue leur impact potentiel, qu’il s’agisse de modifier les informations produits de nos marques à l’échelle mondiale ou de communiquer auprès des médecins prescripteurs.
- Le **Comité de décision sur les alertes relatives aux produits** (PADC) traite les alertes potentielles générées par des incidents de qualité, médicaux, réglementaires ou de sécurité.
- Le **Comité de gestion de la sécurité** (SMC) évalue les signaux de sécurité provenant de différentes sources, telles que les professionnels de santé, la littérature scientifique ou les autorités sanitaires.

Si des conséquences négatives pour les patients résultent du non-respect de l’une de nos politiques, nous diligentons une enquête interne concernant les collaborateurs impliqués et pouvons prendre des mesures disciplinaires. Lorsque le problème résulte d’une lacune dans nos politiques, nous élaborons un plan d’action pour y remédier et mettons à jour nos politiques en conséquence.

Notre système de rapports et de responsabilité vise à améliorer la prise de décision en matière de communications liées à la sécurité publique. Nous encourageons et soutenons l’expression de préoccupations liées à la sécurité, et nous veillons à ce qu’il n’y ait pas de représailles. Les patients peuvent trouver des informations sur la manière de signaler des problèmes de sécurité 24 h/24, 7 j/7, dans les notices des produits et sur le site web d’Opella.



Fabrication du Doliprane.

4. Entreprise en bonne santé.

49 → Responsabilité et éthique.

52 → Une chaîne de valeur résiliente.

« L'intégrité est au cœur
de notre mission. »

Responsabilité et éthique.

Enjeu matériel.
Conduite des affaires.

Nous nous engageons, ainsi que toutes nos parties prenantes, à respecter notre engagement commun en faveur d’une conduite et d’un comportement éthiques. Nous continuerons à élaborer des politiques, des normes et des mécanismes de gouvernance afin de garantir que l’intégrité soit au cœur de toutes nos activités, à mesure que notre entreprise évolue et se développe. Notre engagement en faveur de la certification B Corp vise à renforcer nos pratiques responsables et à soutenir la confiance de nos patients, de nos consommateurs et de nos parties prenantes.

Politique.

- Code de conduite.
- Norme mondiale sur le lancement d’alerte.
- Norme relative d’engagement auprès des acteurs de la santé.

Notre approche.

Nous nous engageons à mener nos activités dans le respect des normes les plus strictes en matière d'éthique, d'intégrité et de transparence.

Conformément à la norme de certification B Corp, nous intégrons des pratiques commerciales responsables dans l'ensemble de notre gouvernance, de nos opérations et de notre chaîne de valeur grâce à des politiques claires, une responsabilité renforcée et un mécanisme d'alerte sécurisé.

Cette démarche favorise une culture où le choix de l'intégrité guide nos décisions et renforce notre performance.

Valoriser et pérenniser notre certification mondiale B Corp.

L'obtention de la certification B Corp à l'échelle mondiale en 2025 a marqué une étape décisive pour Opella et a servi de catalyseur à une transformation à l'échelle de l'entreprise.

Au-delà d'une simple distinction, la certification B Corp est une norme rigoureuse, vérifiée par un organisme indépendant, qui témoigne de notre crédibilité auprès des parties prenantes et renforce notre responsabilité en matière de gouvernance, de fonctionnement et de création de valeur. Ce processus de certification, qui s'est étalé sur plusieurs années, a permis d'ancrer des normes élevées en matière d'éthique, de transparence et de responsabilité dans l'ensemble de nos activités, renforçant ainsi les pratiques commerciales responsables tout au long de notre chaîne de valeur.

Grâce à cette démarche, Opella a défini son profil d'impact sociétal et environnemental mondial et a inscrit ses engagements RSE dans les statuts juridiques de 18 marchés, en adoptant notamment le statut de « Benefit Corporation » en Italie et aux États-Unis. Parallèlement, notre parcours vers la certification B Corp nous a permis de renforcer la transparence grâce à un reporting annuel structuré et d'intégrer davantage les priorités en matière de développement durable dans nos plans d'action mondiaux.

Au-delà des systèmes et des processus, le parcours vers la certification B Corp a renforcé l'engagement des parties prenantes et favorisé une évolution culturelle plus large, passant d'une approche axée sur la conformité à une organisation guidée par une mission, en phase avec notre stratégie Health³. Nous restons pleinement mobilisés pour optimiser en continu notre empreinte sociétale, amplifier notre rôle de moteur de la santé responsable au quotidien et anticiper notre prochaine recertification, en intégrant dès à présent de nouveaux critères plus exigeants. Le maintien de la certification B Corp nécessitera des progrès continus au regard de l'évolution des standards de B Lab ainsi que la réussite des futurs processus de recertification.



Intégrer l'éthique dans tout ce que nous faisons.

Notre équipe Éthique et Intégrité des Affaires (EBI) porte nos engagements en matière de déontologie et veille à ce que l'intégrité soit au cœur de toutes nos activités. Ce travail est renforcé par une collaboration étroite s'inscrivant dans le cadre du modèle des trois lignes de défense, selon lequel les équipes de première ligne gèrent les risques, les équipes chargées des contrôles internes et de l'EBI les supervisent, les surveillent et les orientent, tandis que l'audit interne apporte une assurance indépendante quant à l'efficacité du système. Les départements EBI, Contrôle Interne, Audit Interne, Achats, « Global Business Services » et les équipes RH (« People & Culture ») unissent leurs forces pour consolider notre programme éthique, renforcer notre dispositif de lutte contre la corruption et ancrer une véritable culture de la conformité et de l'intégrité.

Code de conduite d'Opella.²⁴
Opella a adopté son nouveau code de conduite en octobre 2025, marquant ainsi une étape importante dans le renforcement de notre culture d'entreprise mondiale fondée sur l'intégrité, la responsabilité et la prise de décision éthique.

Ce code sert de guide commun à tous nos collaborateurs à travers le monde et reflète les principes de notre « Challenger Mindset » : l'honnêteté, l'intégrité, la responsabilité personnelle et le courage de s'exprimer. Il fournit des orientations claires et accessibles visant à faciliter les choix éthiques, à promouvoir une collaboration respectueuse et à garantir le respect des normes d'Opella dans toutes les activités.

Nos dirigeants jouent un rôle essentiel en donnant l'exemple en matière de comportement éthique. D'après les résultats de notre enquête interne « **Your Voice 2025** », 84 % des collaborateurs estiment que les managers d'Opella encouragent et incarnent au quotidien les comportements éthiques et la conformité. Leur exemplarité, en parfaite adéquation avec notre code de conduite, renforce une culture d'entreprise où agir avec intégrité n'est pas seulement encouragé, mais constitue la règle.

Ce déploiement mondial s'est accompagné d'une campagne de sensibilisation et du lancement d'une formation obligatoire en 16 langues, afin de garantir que chaque collaborateur sache comment appliquer le code de conduite dans son travail quotidien. Le Code de conduite souligne l'engagement d'Opella en faveur du développement durable à long terme et renforce notre ambition de rester un leader de confiance dans le domaine de l'auto médication.

Engagement en faveur de la lutte contre la corruption et les pots-de-vin.
En janvier 2025, Opella a réaffirmé son engagement en faveur de l'éthique, de l'intégrité et de la lutte contre la corruption en déployant à l'échelle mondiale ses normes d'engagement auprès des acteurs de la santé. Ces 10 normes définissent des exigences obligatoires et fournissent des recommandations précises concernant les interactions avec les professionnels et établissements de santé, les partenaires commerciaux et les autres parties prenantes. Parallèlement à une campagne de communication mondiale, Opella a dispensé une formation complète aux employés concernés à travers le monde, en 12 langues.

Exprimez-vous.
En avril 2025, nous avons lancé le programme « Opella Speak Up », réaffirmant ainsi que l'intégrité est une promesse qui nous lie à nos collègues, à nos partenaires et à la société civile. « Speak Up » met à disposition des canaux sécurisés et confidentiels permettant de signaler tout problème lié à des fautes professionnelles, à des manquements aux règles ou à tout comportement contraire à notre code de conduite. Ce dispositif est en parfaite conformité avec les réglementations internationales sur le droit d'alerte. Celles-ci imposent des espaces de signalement sécurisés, confidentiels et garantis sans représailles, à l'image de la directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte et de la loi Sapin II en France.

Le canal de signalement « Speak Up », opéré via une plateforme tierce de confiance (Whispli), est disponible en 14 langues et garantit l'anonymat lorsque la loi le permet. Les employés peuvent faire part de leurs préoccupations par divers canaux, notamment auprès de leur responsable hiérarchique, du responsable de l'éthique et de l'intégrité commerciale, d'un collaborateur du service Ressources humaines et culture d'entreprise, ou encore via le canal de signalement.

Par rapport à 2024, le nombre d'alertes a doublé en 2025, ce qui témoigne de la confiance croissante des employés dans le système et renforce l'engagement d'Opella en faveur d'un environnement de travail transparent, responsable et sûr. Cette tendance positive est également confirmée par l'enquête « Your Voice » de 2025, dans laquelle 83 % des employés ont déclaré pouvoir s'exprimer et faire remonter une alerte en toute confiance.

Le courage est contagieux.

Exprimez-vous.



Si une situation vous semble anormale, effectuez un signalement.



24. <https://www.opella.com/en/making-an-impact/our-standards/code-of-conduct>

Une chaîne de valeur résiliente.

Enjeu matériel.
Conduite des affaires.

Notre empreinte environnementale et sociétale englobe l’ensemble de notre chaîne de valeur mondiale. C’est pourquoi nous collaborons étroitement avec un réseau varié de fournisseurs afin de garantir des achats responsables et éthiques, de réduire l’impact du cycle de vie de nos produits et de stimuler un progrès continu en matière de durabilité. Grâce à des normes rigoureuses, à un devoir de vigilance, à l’engagement de nos fournisseurs et à l’éco-conception, nous visons à réduire les risques, à renforcer la résilience et à créer une valeur durable pour la planète et les populations.

Politique.

- ↗ Standard Achats.
- ↗ Code de conduite des fournisseurs.

Notre approche.

Une chaîne de valeur résiliente est essentielle non seulement pour garantir la continuité de nos activités, mais aussi pour respecter nos engagements envers les patients, les communautés et l’environnement à chaque étape de nos opérations. Notre approche s’articule autour de quatre axes principaux : la gestion des risques d’entreprise, la résilience des réseaux d’approvisionnement, la prévention proactive des risques liés aux fournisseurs et l’approvisionnement responsable auprès de nos fournisseurs. Nous renforçons sans cesse ces leviers grâce à des analyses fondées sur les données, à une gouvernance transversale et à des partenariats à long terme, ce qui nous permet de gagner en agilité et d’être mieux préparés face à l’évolution des perturbations mondiales.

Gestion des risques d’entreprise.

Opella met en œuvre un cadre complet de gestion des risques d’entreprise fondé sur le modèle des trois lignes de défense, garantissant ainsi que l’identification, l’évaluation et l’atténuation des risques sont intégrées à tous les niveaux de l’organisation.

Grâce à un processus structuré d’évaluation annuelle des risques, ce cadre permet à la direction de garder une bonne visibilité sur nos principaux risques et d’affecter les ressources là où elles sont le plus utiles. Au sein de chaque direction, des responsables des risques dédiés veillent à la conception, au déploiement et au suivi des plans d’action. Ils s’appuient sur un dispositif de contrôle interne robuste, qui intègre des méthodologies standardisées au cœur de nos principaux processus opérationnels.

L’audit interne apporte une assurance indépendante en menant des missions de contrôle sur l’ensemble des processus, des fonctions et des zones géographiques, selon une approche par les risques. Les fonctions de gestion des risques s’appuient sur une plateforme numérique intégrée qui renforce la cohérence, la traçabilité et la collaboration interfonctionnelle.

Opella étend également sa gouvernance des risques au-delà de ses propres activités : un processus d’évaluation des tiers soumet nos fournisseurs à des audits de conformité systématiques et à une évaluation continue, afin d’ancrer nos exigences de durabilité tout au long de la chaîne de valeur. Nos dispositifs de gestion de crise et de continuité d’activité garantissent le déploiement de plans d’action sur l’ensemble de nos sites et fonctions critiques. Ils s’appuient sur des protocoles d’alerte et de communication clairs pour assurer une réaction rapide et coordonnée en cas d’imprévu.

Ensemble, ces disciplines interdépendantes forment un système de gestion des risques résilient, conçu pour protéger les actifs d’Opella, préserver ses parties prenantes et favoriser la création de valeur à long terme.

Renforcer la résilience de la chaîne d’approvisionnement.

En tant que leader mondial du secteur des produits de santé grand public au service de millions de personnes, Opella transforme son réseau de fabrication et d’approvisionnement (M&S) afin de renforcer l’agilité, la résilience et la visibilité de bout en bout, de l’approvisionnement en matières premières à la distribution des produits. Dans un contexte de hausse de la demande et de volatilité croissante, nous renforçons notre capacité à garantir un accès continu aux produits OTC et VMS essentiels.

L’un des piliers de cette transformation est notre processus de planification intégrée des activités (IBP), qui permet de coordonner les équipes interfonctionnelles grâce à des cycles de planification glissants de 24 mois. L’IBP permet l’identification précoce des risques, l’élaboration de scénarios et une prise de décision coordonnée, du niveau local au niveau mondial. Parallèlement, notre système de gouvernance en matière d’approvisionnement stratégique évalue les solutions de fabrication en fonction de la qualité, de la conformité réglementaire, des coûts et de la durabilité. Pour nos marques phares, nous accélérons la diversification de nos fournisseurs (« dual sourcing ») et la régionalisation de nos activités afin de limiter les risques de rupture d’approvisionnement et de réduire le recours à des circuits logistiques longs et fortement émetteurs de carbone.

Notre approche dynamique de la gestion des risques couvre à la fois le court et le long terme. Au niveau opérationnel, l’IBP tactique garantit la continuité de nos flux quotidiens. Cette fluidité s’appuie sur une optimisation de nos politiques de stockage, le calibrage statistique de nos stocks de sécurité et une traçabilité en temps réel de notre distribution. Sur un horizon de 3 à 6 ans, les évaluations stratégiques orientent le renforcement des capacités, l’identification de sites alternatifs et la sécurisation de l’approvisionnement en matières premières grâce au « dual sourcing », à des partenariats à long terme et à la constitution de stocks ciblés.

Cette stratégie a prouvé son efficacité lors de la pandémie de COVID-19, face aux catastrophes naturelles ou encore lors des récentes crises géopolitiques. Les équipes ont rapidement mis en place des sources d’approvisionnement alternatives, augmenté leurs stocks stratégiques et activé des solutions logistiques multimodales, tout en assurant la sécurité des opérations. Notre indicateur mondial « On-Time In-Full » (OTIF) permet de suivre la fiabilité de l’approvisionnement dans toutes les régions afin de favoriser une amélioration continue.

Réduire les risques liés aux fournisseurs.

Nous adoptons une approche globale et proactive en matière de gestion des risques liés aux fournisseurs, en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à chaque étape du cycle de vie des fournisseurs, depuis leur sélection et leur intégration jusqu’à la gestion continue de la relation.

Tous les fournisseurs sont tenus de respecter notre Code de conduite des fournisseurs, qui impose le respect des normes et de la législation du travail, des règles de santé et de sécurité au travail, ainsi que des exigences environnementales. Le non-respect de ces exigences peut entraîner un réexamen de la relation commerciale.

Nous avons également renforcé la sélection des nouveaux fournisseurs lors des appels d’offres en mettant en place une évaluation numérique de la durabilité ainsi que des critères de performance sociale et environnementale obligatoires pour la qualification.

Veiller à ce que nos fournisseurs fassent preuve d’une solide performance en matière de développement durable reste une priorité absolue. Nous évaluons les pratiques de chaque fournisseur et sélectionnons ceux qui ont mis en place des politiques rigoureuses ou, si nécessaire, aidons les autres à améliorer leur approche. Nous surveillons leurs performances en matière de développement durable par le biais d’audits internes et externes, et mettons en place des plans d’actions correctives ainsi que des mesures de suivi lorsque cela s’avère nécessaire.

En 2025, nous avons renforcé notre programme d’audit destiné aux partenaires de fabrication sous contrat et aux fabricants d’ingrédients pharmaceutiques actifs (API) à haut risque en réalisant 17 audits HSE sur site, ainsi qu’un audit supplémentaire à distance. En 2026, nous prévoyons de mener davantage d’audits sur site, ainsi que des audits de suivi afin de vérifier la mise en œuvre des mesures correctives et préventives prises au cours des années précédentes.

Grâce à notre partenariat avec EcoVadis, une plateforme d’évaluation de la durabilité fondée sur des données factuelles, 99 % de nos fournisseurs à haut risque et 96 % de nos fournisseurs clés (fournisseurs à haut risque et partenaires commerciaux clés) ont été évalués sur leurs performances environnementales, sociales et éthiques.

En 2025, nous avons mis l’accent sur les risques liés aux droits sociaux et humains au sein de notre chaîne d’approvisionnement, en accordant la priorité à l’évaluation des fournisseurs situés dans les pays à haut risque.

Mobiliser nos fournisseurs.

Nous intégrons systématiquement les critères de développement durable à toutes les étapes du processus d’approvisionnement, y compris lors des appels d’offres et de l’intégration des fournisseurs, et nous veillons en permanence au respect de ces critères par le biais d’audits et d’évaluations.

Notre équipe chargée des achats s’engage en faveur du développement durable en se concentrant sur quatre priorités :

- Pratiques d’approvisionnement responsable.
- Conformité et atténuation des risques.
- Défis environnementaux.
- Circularité des produits.

Nous avons identifié les risques liés à la chaîne d’approvisionnement, tant au niveau des achats qu’au niveau des fournisseurs. Notre analyse des risques intègre les produits et les opérations, notamment les substances actives, la sous-traitance industrielle, la gestion des déchets ainsi que le transport.

En 2025, nous avons renforcé notre stratégie d’approvisionnement durable en actualisant notre cartographie des risques de la chaîne de valeur, en améliorant les processus de sélection des fournisseurs et en établissant une feuille de route sur quatre ans destinée à guider la mise en œuvre et à suivre les progrès réalisés.

Nous avons lancé un programme complet d’approvisionnement responsable qui intègre un devoir de vigilance en matière de développement durable tout au long de la chaîne d’approvisionnement.

Les audits des fournisseurs intègrent désormais systématiquement des critères relatifs aux droits humains, ce qui renforce les normes éthiques et favorise des pratiques d’approvisionnement plus résilientes.

Depuis 2022, nous faisons des points réguliers avec nos partenaires stratégiques et les fournisseurs ayant la plus forte empreinte carbone afin de suivre leurs avancées en matière d’environnement. Conformément à nos engagements SBTi, nous intensifions nos relations avec l’ensemble de nos fournisseurs, qu’il s’agisse de nos partenaires stratégiques ou de nos fournisseurs clés. Cela est essentiel pour suivre les progrès réalisés par nos fournisseurs en matière d’émissions du scope 3 et l’avancement de notre feuille de route vers le zéro émission nette. En décembre 2025, 70 % de nos principaux fournisseurs émetteurs de carbone s’étaient engagés auprès de la SBTi à atteindre leurs objectifs de réduction des émissions. Cette dynamique permet de propager la décarbonation bien au-delà de nos seules activités directes.

De plus, nous sommes membres de la « Pharmaceutical Supply Chain Initiative », qui œuvre en faveur d’une évolution collective vers une gestion responsable de la chaîne de valeur dans l’ensemble du secteur, en mettant l’accent sur la sécurité, l’environnement et les aspects sociaux.

Pour en savoir plus, consultez la partie Décarboner les opérations de notre chaîne de valeur (Scope 3).



5. Perspectives d'avenir.

Notre approche.

Pour porter nos exigences toujours plus haut, nous recentrons notre action sur les enjeux prioritaires. En nous appuyant sur notre modèle opérationnel intégré et nos trois priorités stratégiques, nous allions ambition et rigueur, avec des objectifs mesurables et un reporting transparent.

Notre approche est délibérée : nous concentrons nos efforts là où Health³ peut avoir le plus grand effet multiplicateur sur la planète, les populations et les performances des entreprises. Car lorsque nous renforçons ces systèmes, ils se soutiennent mutuellement.



Une planète en bonne santé, fondement essentiel de toute vie.

Conscients de l'urgence d'agir face au changement climatique, nous nous sommes fixé comme objectif à court terme de réduire de 58,8 % nos émissions absolues des scopes 1, 2 et 3 d'ici 2034, dans le cadre de notre transition vers le zéro émission nette d'ici 2050.

Pour y parvenir, une transformation structurelle de l'ensemble de nos activités et de notre chaîne de valeur est nécessaire. Cela exige de l'innovation en matière de conception des produits, d'emballage et de logistique, ainsi qu'une collaboration soutenue avec les fournisseurs et les partenaires du secteur. Un progrès d'une telle envergure ne peut s'accomplir de manière isolée. Il repose sur une responsabilité partagée, des ruptures technologiques et un engagement collectif de tous les acteurs de la santé.

Des populations en bonne santé : la clé du progrès.

Conscients de l'effet d'entraînement que les personnes en bonne santé peuvent avoir sur leurs communautés et les écosystèmes, l'amélioration de la littéracie en santé reste au cœur de notre mission. Notre ambition est d'avoir un impact positif sur la vie de 50 millions de personnes chaque année en rendant l'information médicale plus claire, plus accessible et plus facile à mettre en pratique.

Pour y parvenir, nous mobiliserons nos canaux de communication afin de sensibiliser le public, nous renforcerons nos partenariats avec les pharmaciens et les professionnels de santé, et nous resterons constamment à l'écoute des communautés que nous accompagnons. Donner aux individus les moyens d'agir en leur permettant de prendre des décisions éclairées en matière de santé est un engagement à long terme qui évolue au gré des besoins et des attentes.

Une entreprise en bonne santé, un moteur d'innovation.

En tant que première entreprise mondiale du secteur des soins de santé grand public à avoir obtenu la certification B Corp, nous avons contribué à établir une nouvelle référence dans notre secteur. Cette certification n'est toutefois pas une fin en soi. Elle appelle à un progrès permanent et à un processus de renouvellement périodique, fondé sur des critères toujours plus exigeants.

En 2026, nous nous attachons à démontrer des progrès tangibles en matière de gouvernance, de performance environnementale, d'engagement des collaborateurs et d'impact sur les parties prenantes. Nous ne considérons pas ce processus comme une simple formalité administrative, mais comme un catalyseur qui nous permet de nous remettre en question, de combler nos lacunes et d'ancrer davantage la responsabilité au cœur de notre fonctionnement.

L’effet multiplicateur de Health³.

Ces ambitions ne constituent pas une fin en soi. Elles marquent la prochaine étape d’une transformation à long terme. Nous sommes conscients que les défis sanitaires complexes, les inégalités persistantes et les risques liés au climat continueront de façonner le paysage mondial. Ces thèmes sont étroitement liés, et nos solutions doivent l’être aussi.

Dans ce contexte, nous avons une vision très claire du rôle que nous devons jouer. Grâce à nos marques, à nos partenariats et à nos collaborateurs, nous continuerons à œuvrer pour rendre la santé plus simple à comprendre et plus facile à mettre en pratique, tout en réduisant notre empreinte environnementale et en renforçant la résilience de notre chaîne de valeur. Notre démarche en matière de développement durable repose sur l’écoute, l’apprentissage, la responsabilité et la communication transparente de nos progrès comme de nos revers.

Notre ligne de conduite reste la même : la santé de notre planète, celle des individus et celle de notre entreprise sont indissociables et se renforcent mutuellement.

Voici la concrétisation de notre vision Health³ : bâtir un avenir plus sain.



6. Annexes.

59 → À propos de ce rapport.

60 → Note méthodologique.

62 → Données de durabilité.

73 → Rapport d’assurance.

À propos de ce rapport.

Le Rapport de durabilité 2025 d’Opella présente nos initiatives et nos performances en matière d’environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance pour l’exercice 2025, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre, sauf indication contraire. À titre d’information complémentaire, certaines descriptions de programmes peuvent inclure des données antérieures à la période couverte par le rapport, lorsque cela s’avère pertinent.

Opella a fonctionné en tant qu’unité opérationnelle au sein de Sanofi jusqu’au 30 avril 2025, puis en tant qu’entreprise indépendante pour le reste de l’année. Vous trouverez de plus amples informations dans la note méthodologique.

Établi sur une base volontaire, ce rapport est rédigé conformément aux normes du « Global Reporting Initiative » (GRI), un référentiel international reconnu en matière de reporting de durabilité.

Par ailleurs, nos émissions de carbone sont publiées conformément aux directives du GHG Protocol. Bien qu’Opella ne soit pas encore légalement soumise aux obligations de la directive européenne CSRD (« Corporate Sustainability Reporting Directive »), nous mettons à profit la période de transition réglementaire pour faire évoluer nos pratiques et nous aligner dès à présent sur ces futures exigences.

Le présent rapport a obtenu un avis d’assurance modérée de la part de Forvis Mazars.

Ce rapport peut contenir des déclarations prospectives, incluant notamment des déclarations relatives à la stratégie de durabilité d’Opella, à ses objectifs, cibles, ambitions, engagements, certifications et à ses performances environnementales et sociales projetées. Ces déclarations reposent sur des attentes, estimations, hypothèses, méthodologies et données disponibles à la date de publication, et sont donc soumises à des risques, incertitudes et facteurs externes susceptibles d’entraîner des écarts significatifs entre les résultats, performances ou réalisations réels et ceux exprimés ou sous-entendus.

Ces facteurs peuvent inclure, entre autres, l’évolution des connaissances scientifiques, les développements technologiques, la disponibilité des infrastructures, les évolutions réglementaires et politiques, les conditions de marché, la disponibilité et la qualité des données, ainsi que les actions et les progrès de décarbonation des tiers au sein de la chaîne de valeur d’Opella. Les objectifs, cibles et ambitions en matière de durabilité d’Opella ont un caractère aspiratif et ne doivent pas être interprétés comme des garanties ou des promesses de performances, résultats, certifications ou réalisations futurs. Certaines informations, notamment les émissions de carbone, les impacts de la chaîne de valeur et d’autres indicateurs de durabilité, reposent sur des estimations, des hypothèses, des informations tierces et des méthodologies en évolution, susceptibles d’être affinées au fil du temps à mesure que la qualité des données, les connaissances scientifiques et les pratiques de reporting progressent.

Les informations du présent rapport sont fournies uniquement à titre informatif et ne constituent pas des conseils juridiques, financiers ou d’investissement. Bien que nous mettions tout en œuvre pour favoriser l’exactitude, la complétude et la transparence, les données et informations présentées dans le présent rapport sont susceptibles de changer et ne doivent pas être considérées comme définitives ou exhaustives.

Tout au long de ce rapport, nous renvoyons les lecteurs vers des sources d’information complémentaires disponibles sur notre site web d’entreprise, ainsi que vers d’autres sites web externes, dont les références sont fournies à titre indicatif uniquement. Le contenu des sites web mentionnés n’est pas intégré au présent rapport et n’en fait pas partie ; nous déclinons toute responsabilité quant au contenu de tiers figurant sur ces sites web.

Les référentiels externes, normes, méthodologies et exigences de certification mentionnés dans ce rapport, y compris, mais sans s’y limiter, GRI, CSRD, SBTi et les standards B Corp, peuvent évoluer dans le temps et pourraient affecter les futures évaluations, la comparabilité, la validation ou les résultats de certification.

Opella s’engage en faveur de la transparence, de la responsabilisation et de l’intégrité dans ses activités de reporting de durabilité. Toutes nos communications s’appuient sur les meilleures données à notre disposition et reflètent notre compréhension de la situation et nos progrès au moment de la publication. Nous nous efforçons de présenter une vision équilibrée et honnête de notre positionnement en indiquant aussi bien nos succès que les domaines dans lesquels nous devons encore nous améliorer.

Note méthodologique.

Cette section présente le champ d’application, les méthodologies et les définitions utilisées pour le calcul et la communication des indicateurs clés de performance (KPI) servant à évaluer la performance et l’efficacité par rapport aux enjeux matériels identifiés, tels que déterminés dans le cadre de notre évaluation de la double matérialité.

Sauf indication contraire, les indicateurs et les informations se rapportent à notre année civile 2025, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Périmètre de consolidation.

Nos données de durabilité ont été établies sur la base du périmètre retenu pour le reporting financier consolidé (à savoir les filiales intégrées globalement). La méthodologie employée pour préparer et calculer les indicateurs d’Opella respecte ce même principe. Toute limitation ou exclusion du périmètre de consolidation est indiquée dans la partie correspondante.

Méthodes de reporting.

Le présent rapport a été établi sur une base volontaire en se référant au « Global Reporting Initiative » (GRI), un cadre normalisé utilisé pour garantir la cohérence et la fiabilité au sein de toutes les entités d’Opella.

Données environnementales.

Les données environnementales sont collectées et regroupées pour l’ensemble des sites de production (M&S) détenus à 100 % et des centres de développement situés au sein de ces sites, conformément au périmètre de reporting défini. Les données provenant des systèmes locaux sont regroupées, validées et examinées par les services centraux, principalement à l’aide d’un outil dédié au reporting environnemental.

Les indicateurs environnementaux sont recueillis dans le cadre de campagnes de reporting trimestrielles et font l’objet d’un suivi continu, avec des rapports réguliers adressés à la direction générale.

Le calcul de nos émissions de carbone s’appuie principalement sur les standards du GHG Protocol et s’appuie sur des facteurs d’émission reconnus (tels que ceux de l’Agence internationale de l’énergie, de l’Ademe ou les facteurs d’émission spécifiques de nos fournisseurs). Ce cadre fournit des orientations et définit des méthodologies. L’augmentation des émissions du scope 3 par rapport à l’année précédente s’explique principalement par une mise à jour méthodologique dans la catégorie 3.1 Achats de biens et services. En 2025, nous avons eu recours à des modélisations et à des méthodologies basées sur les dépenses pour les segments où les données réelles des fournisseurs ne sont pas encore systématiquement disponibles. Par conséquent, les comparaisons d’un exercice à l’autre ne s’effectuent pas à méthodologie strictement constante, ce qui est susceptible d’entraîner une surestimation des émissions sur certains segments. L’amélioration de la couverture des données primaires reste une priorité essentielle.

Données sociales.

Les données sociales concernent l’ensemble du personnel employé par l’une des entités juridiques d’Opella, y compris les apprentis. Les personnes qui ne sont pas salariées, telles que les travailleurs occasionnels, sont exclues. Les données sont collectées à partir de la plateforme Workday, qui permet à la fois la production de rapports et le suivi.

Les données relatives à la santé et à la sécurité concernent le personnel d’Opella et, pour certains indicateurs spécifiques, les personnes extérieures à l’entreprise.

Un non-salarié est défini comme suit :

- Travailleurs temporaires : les personnes apportant une aide temporaire pour remplacer des employés en congé ou faire face à des pics d’activité.
- Services intérimaires : du personnel externe apportant un soutien temporaire aux employés d’Opella dans l’exercice de leurs activités courantes.

Les données relatives à la santé et à la sécurité sont collectées via la plateforme Connect, utilisée par les responsables HSE locaux et internationaux ainsi que par les membres des équipes pour signaler des incidents allant des cas nécessitant des premiers secours aux accidents devant être consignés. Les données sont collectées au moment de l’événement, regroupées au niveau de l’entreprise, puis communiquées chaque mois à la direction générale.

Données relatives à la gouvernance.

Les données concernent le personnel d’Opella et, pour certains indicateurs spécifiques, d’autres parties prenantes, telles que le personnel externe, les partenaires et les consommateurs. Ces données sont gérées, contrôlées et collectées par les services compétents.

Sources d’incertitude liées aux estimations et aux résultats.

Les indicateurs relatifs à nos propres activités reposent principalement sur des données brutes, tandis que ceux concernant la chaîne de valeur s’appuient davantage sur des estimations et comportent donc une certaine part d’incertitude. Les méthodes utilisées pour certaines données peuvent présenter des limites en raison :

- de l’absence de définitions reconnues au niveau national et/ou international, notamment en ce qui concerne les différents types de contrats de travail ;
- de la nécessité de s’appuyer sur des estimations et des indicateurs de substitution plutôt que sur des données réelles, ainsi que la disponibilité limitée des données externes requises pour les calculs ;
- et des procédures et contrôles organisationnels relatifs à la collecte et à la saisie des données.

Chiffres comparatifs.

Ce document constitue le premier Rapport de durabilité d’Opella en tant qu’entreprise indépendante (la date de son indépendance est le 30 avril 2025). Au cours de cette période, certains systèmes opérationnels ont été intégrés et les méthodologies ont été affinées. Par conséquent, conformément au principe de faisabilité pratique, des données comparatives pour 2024 ne sont pas disponibles pour certains indicateurs. Veuillez noter que, dans certains cas, l’arrondi peut entraîner des écarts négligeables dans les totaux.

Définitions des objectifs et des indicateurs du programme Health³ pour 2025.

Planète en bonne santé.

Lutte contre le changement climatique.

- -70 % d'émissions des scopes 1 et 2 par rapport à 2019.²⁵
- 100 % d'électricité renouvelable dans nos opérations.²⁶
- 70 % de nos fournisseurs les plus émetteurs engagés auprès de la SBTi.²⁷

Nature et ressources.

- 100 % des sites de production éligibles sans mise en decharge des dechets.²⁸
- 100 % des emballages en papier et carton de nos produits grand public issus de sources certifiées.²⁹
- 82 % des emballages de produits sont prêts pour le recyclage.³⁰

Populations en bonne santé.

Épanouissement de nos équipes et partenaires.

- Égalité salariale avec un écart de 14,3 % en faveur des femmes.³¹

Promouvoir l'auto médication.

- 491 millions de personnes sensibilisées à la santé et à l'usage responsable des médicaments depuis 2023.³²
- 1,7 million de bénéficiaires touchés par les programmes de santé de proximité depuis 2022.³³

Entreprise en bonne santé.

Une chaîne de valeur résiliente.

- 96 % des principaux fournisseurs ont été évalués selon les critères ESG.³⁴

²⁵. Le scope 1 couvre les émissions directes provenant des sites de production détenus à 100 % (à l'exclusion de la flotte de véhicules de l'entreprise) ; le périmètre 2, basé sur le marché, couvre les émissions indirectes liées à l'électricité achetée, y compris celle provenant de sources renouvelables (contrats d'achat d'électricité (CAE)) ; Certificats d'énergie renouvelable (CER), garanties d'origine (GO).

²⁶. S'applique à l'électricité renouvelable achetée pour nos sites de production éligibles détenus en propriété exclusive, y compris dans le cadre de contrats d'achat d'électricité (CAE), de certificats d'énergie renouvelable (CER) et de garanties d'origine (GO). Notre site de Megrine, en Tunisie, est actuellement exclu de ce champ d'application en raison de la faisabilité limitée de l'approvisionnement en énergie renouvelable, compte tenu des conditions locales actuelles.

²⁷. Mesure la proportion des principaux fournisseurs d'Opella les plus émetteurs qui se sont engagés publiquement envers l'initiative « Science Based Targets » (SBTi).

²⁸. S'applique aux sites de fabrication détenus à 100 % et éligibles. Un site est considéré comme sans mise en décharge lorsque moins de 1 % de ses déchets opérationnels sont envoyés en décharge, hors déchets liés à la dépollution des sols, et lorsque les infrastructures locales le permettent. Nos sites de Megrine (Tunisie) et de Virginia (Australie) sont actuellement exclus de ce contexte, les solutions de remplacement de la mise en décharge n'étant pas encore largement disponibles sur le marché.

²⁹. Part des emballages en papier/carton utilisés pour les produits destinés aux consommateurs fabriqués sur nos sites en propriété exclusive qui proviennent de sources certifiées durables (par exemple, FSC, SFI et PEFC).

³⁰. Ce chiffre concerne les emballages conçus pour être recyclés, là où des infrastructures de recyclage locales adaptées existent, et il est calculé en poids (tonnage) sur la base des emballages utilisés dans nos sites de production en propriété exclusive.

³¹. Représente l'écart entre le salaire moyen des femmes et celui des hommes, exprimé en pourcentage du salaire moyen des hommes. Ce chiffre comprend les salariés en activité ayant au moins un an d'ancienneté au 31 décembre 2025, à l'exclusion des stagiaires et des apprentis.

³². Désigne le nombre estimé d'individus distincts exposés à une campagne médiatique, calculé à l'aide d'un modèle statistique tenant compte des expositions répétées.

³³. Représente les personnes qui bénéficient directement de nos initiatives (par exemple, filtres à eau, évaluations de la qualité de l'air dans les écoles et programmes de promotion de la santé). Les données sont recueillies chaque année auprès d'ONG partenaires, validées en interne, puis examinées en externe par Business for Societal Impact (B4SI), un organisme tiers indépendant.

³⁴. Les fournisseurs clés sont ceux identifiés comme stratégiquement importants ou présentant des risques en matière de développement durable ; des exceptions s'appliquent (par exemple, les fournisseurs en phase de sortie, les entités soumises à des sanctions, les distributeurs et les organismes du secteur public).

Données de durabilité.

63 → Planète en bonne santé.

66 → Populations en bonne santé.

71 → Entreprise en bonne santé.

Données : Planète en bonne santé.

GRI 305 : Émissions.

Émissions de carbone (tCO ₂ eq)	2025	2024
Scope 1		
Émissions fugitives	474	826
Combustion en installation fixe	28 531	31 484
Combustion mobile	5 460	5 482
<i>Total scope 1</i>	<i>34 465</i>	<i>37 792</i>
Scope 2		
<i>Total du scope 2 - Fondé sur la localisation³⁵</i>	<i>38 115</i>	<i>40 772</i>
<i>Total du scope 2 - Fondé sur le marché</i>	<i>984</i>	<i>3 509</i>
Scope 3 ³⁶.		
3.1 Achats de biens et services	879 989	834 964
3.2 Biens d'équipement	107 957	108 912
3.3 Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans les Scopes 1 ou 2)	12 191	13 482
3.4 Transport et distribution en amont	43 017	43 419
3.5 Déchets générés par les opérations	10 998	13 422
3.6 Déplacements professionnels	8 488	9 382
3.7 Trajets domicile-travail des collaborateurs	16 652	17 455
3.9 Transport et distribution en aval	6 584	6 635
3.10 Transformation des produits vendus	3 174	531
3.11 Utilisation des produits vendus	16 698	25 908
3.12 Fin de vie des produits vendus	27 793	30 146
<i>Total scope 3</i>	<i>1 133 541</i>	<i>1 104 258</i>
Émissions totales (Fondé sur la localisation)	1 206 121	1 182 822
Émissions totales (Fondé sur le marché)	1 168 990	1 145 559

35. Scope 2 : les émissions indirectes liées à l'électricité achetée pour alimenter nos sites de production en propriété exclusive, calculées à partir des facteurs d'émission moyens du réseau. Cet indicateur ne porte que sur la consommation d'électricité.

36. Scope 3 : émissions indirectes issues de notre chaîne de valeur, calculées à l'aide des facteurs d'émission actualisés d'EcoAct et de Sweep, conformément à la méthodologie du GHG Protocol. Les 15 catégories du scope 3 définies par le GHG Protocol ont toutes fait l'objet d'une analyse visant à évaluer leur pertinence et leur importance relative. Les catégories 8 (actifs loués en amont), 13 (actifs loués en aval), 14 (concessions) et 15 (participations) ont été exclues de l'inventaire du scope 3, car elles ont été jugées non significatives.

Données : Planète en bonne santé.

GRI 302 : Énergie.

Consommation d'énergie (MWh)	2025	2024
Sources fossiles		
Gaz naturel	147 237	162 992
Fioul	6 648	7 019
GPL/butane/propane	153	169
Fluides caloporteurs (à l'exception de la vapeur)	2 048	2 023
Électricité d'origine non renouvelable achetée	1 532	6 351
Vente d'électricité non renouvelable	(1 086)	(1 173)
Consommation totale d'énergie provenant de sources fossiles	156 532	177 381
Sources renouvelables		
Électricité issue de sources renouvelables	147 120	144 136
Électricité renouvelable autoproduite	2 229	1 614
Vente d'électricité issue de sources renouvelables	(71)	(0)
Consommation de combustibles issus de sources renouvelables, y compris la biomasse	17 052	17 087
Consommation totale d'énergie issue de sources renouvelables	166 331	162 837
Consommation totale d'énergie ³⁷	322 863	340 218

37. Énergie totale directement consommée par les sites de production détenus à 100 % et sous contrôle opérationnel au cours de la période de référence, calculée à périmètre constant et couvrant toutes les sources d'énergie.

Données : Planète en bonne santé.

GRI 306 : Déchets. GRI 301 : Matières. GRI 303 : Eau et effluents.

Déchets produits (tonnes) ³⁸	2025	2024
Déchets destinés à l'élimination		
Déchets dangereux – Incinérés avec valorisation énergétique	1 795	1 450
Déchets dangereux – Mise en décharge	53	141
Déchets non dangereux – Incinérés avec valorisation énergétique	2 820	4 509
Déchets non dangereux – Mise en décharge	309	360
Total des déchets destinés à l'élimination	4 977	6 459
Déchets non éliminés		
Déchets dangereux – Recyclés	109	44
Déchets dangereux – Élimination sans mise en décharge	290	397
Déchets non dangereux – Recyclés	6 806	7 533
Déchets non dangereux – Élimination sans mise en décharge	97	61
Total des déchets détournés de la mise en décharge	7 302	8 035
Total des déchets générés	12 279	14 494

Emballages recyclables (%)	2025	2024
Emballage primaire	82,1 %	77,9 %
Emballage secondaire	97,9 %	98,0 %

Emballages en papier issus de sources responsables (%)	2025	2024
Emballages en papier provenant de sources certifiées ou de matériaux recyclés	100 %	97,3 %

Prélèvement d'eau par source (m³)	2025	2024
Consommation d'eau fournie par des tiers	738 387	752 372
Consommation d'eau souterraine	135 783	149 007
Sources	2 500	484
Prélèvement total d'eau	876 670	901 863

38. Comprend les déchets dangereux et non dangereux générés sur le site de production détenu à 100 % et exclut les déchets résultant des activités de décontamination des sols.

Données : Populations en bonne santé.

GRI 401 : **Emploi**. GRI 405 : **Diversité et égalité des chances**.

Répartition des effectifs par région (nb) ³⁹	2025
AMEA	3 090
EULA	6 406
NAM	1 072
Effectif total	10 568

Répartition des effectifs (nb) ⁴⁰	Hommes	Femmes	Non précisé	2025
Contrat à durée indéterminée				
À temps plein	5 184	4 393	5	9 582
À temps partiel	27	129	0	156
Nombre total de salariés sous contrat à durée indéterminée	5 211	4 522	5	9 738
Contrat à durée déterminée				
À temps plein	406	423	0	829
À temps partiel	0	1	0	1
Nombre total de salariés sous contrat à durée déterminée	406	424	0	830
Effectif total	5 617	4 946	5	10 568
Effectif total en équivalents temps plein	5 606	4 916	5	10 527

Composition des instances dirigeantes par sexe ⁴¹	Hommes	Femmes	Non précisé	2025
Composition des instances dirigeantes par sexe (effectifs)	108	94	0	202
Mixité au sein des instances dirigeantes (%)	53,5 %	46,5 %	0 %	100 %

39. Les régions sont présentées conformément à nos secteurs de reporting financier : Asie, Moyen-Orient et Afrique (AMEA) ; Europe et Amérique latine (EULA) ; Amérique du Nord (NAM).

40. On entend par « employé » toute personne employée par l'une des entités juridiques d'Opella (en contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée) au dernier jour civil de l'année.

41. Les instances dirigeantes incluent les membres du comité exécutif ainsi que les cadres supérieurs situés aux niveaux N-1 et N-2 par rapport au conseil d'administration. Ces pourcentages mesurent le taux de mixité au sein des instances dirigeantes.

Données : Populations en bonne santé.

GRI 401 : **Emploi**. GRI 403 : **Santé et sécurité au travail**. GRI 404 : **Formation et éducation**.

Fidélisation des talents	2025	2024
Taux de rotation du personnel ⁴²	15,5 %	-

Indicateurs relatifs à la santé et à la sécurité des employés (nb)	2025	2024
Taux de fréquence des accidents déclarés⁴³		
Accidents du travail à déclarer	30	31
Accidents mortels liés au travail	0	0
Taux de fréquence total des accidents du travail déclarés (TRI-FR)	1,6	1,6
Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail⁴⁴		
Accidents avec arrêt de travail	18	19
Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTI-FR)	0,9	1,0
Jours d'arrêt dus à des accidents du travail déclarés	690	-

Santé et sécurité – personnes extérieures à l'entreprise (nb)	2025	2024
Taux de fréquence des accidents enregistrables		
Accidents du travail à déclarer	13	18
Accidents mortels liés au travail	0	0
Taux de fréquence total des accidents du travail déclarés (TRI-FR)	3,7	5,1

Résultats du sondage « Your Voice »	2025	2024
Taux de participation ⁴⁵	91,0 %	90,0 %
Score moyen d'engagement	7,5	7,7
Score eNPS ⁴⁶	20	-

Heures de formation par sexe (en heures)	2025	2024
Formation		
Femmes	44 474	35 641
Hommes	41 242	34 790
Non précisé	10	37
Nombre total d'heures de formation	85 726	70 468

42. Le taux de rotation désigne le nombre total d'employés ayant quitté l'entreprise au cours de l'année de référence. Le taux de rotation du personnel (ou taux d'attrition) est calculé en divisant le nombre d'employés ayant quitté l'entreprise au cours de l'année par l'effectif moyen sur la même période.

43. **TRI-FR**: nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles nécessitant des soins médicaux au-delà des premiers secours (y compris les cas entraînant un arrêt de travail, une incapacité partielle et les cas mortels), pour un million d'heures travaillées.

44. **LTI-FR** : nombre d'accidents du travail entraînant au moins une journée ou une rotation perdue, pour un million d'heures travaillées.

45. Nombre total d'employés ayant répondu à l'enquête divisé par le nombre total d'employés interrogés.

46. L'engagement des employés est mesuré à partir des réponses des employés aux questions d'enquête relatives à l'engagement. Cet indicateur repose sur la méthodologie de l'Employee Net Promoter Score (eNPS), complétée par le score moyen d'engagement, calculé à partir de la moyenne des notes attribuées par les participants à l'enquête.

Données : Populations en bonne santé.

GRI 417 : Commercialisation et étiquetage.

Audience globale unique par marque (nombre de personnes)	2025	2024
Buscopan	63 936 941	8 987 127
Doliprane	11 333 711	70 487
Enterogermina	-	1 567 475
Essentielle	99 282 442	64 109 283
EVE	56 693 118	40 802 799
Ibalgin	-	7 414 124
Ostelin	6 707 639	6 000 000
Audience globale unique totale	237 953 851	128 951 295

Données : Populations en bonne santé.

GRI 413 : Communautés locales.

Bénéficiaires directs touchés par l'intermédiaire d'ONG (nb)	2025	2024
Nos marques et notre entreprise		
Allegra	3 289	19 180
Corporate (Inde)	58 212	127 820
Corporate (Italie)	50 173	-
Enterogermina	417 304	361 739
EVE	-	10 351
Pharmaton	-	93
Ostelin	20 892	10 458
Nombre total de bénéficiaires directs	549 870	529 641

Montant des dons versés aux ONG (en euros)	2025	2024
Nos marques et notre entreprise		
Allegra	185 000 €	210 470 €
Corporate (Inde)	440 000 €	475 901 €
Enterogermina	1 276 788 €	1 457 252 €
Nature's Own	-	200 000 €
Ostelin	16 875 €	44 001 €
Pharmaton	-	100 000 €
Montant total des dons	1 918 663 €	2 487 624 €

Données : Populations en bonne santé.

GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs.

Contrôles de sécurité et de qualité	2025	2024
Audits qualité internes (nb)	24	24
Inspections menées par les instances réglementaires		
Inspections des autorités européennes	13	19
Inspection de la FDA des États-Unis	1	0
Autres contrôles	29	27
Nombre total d’inspections réglementaires	43	46
Mesures réglementaires prises ⁴⁷	0	0
Rappels ⁴⁸		
Rappels de classe 1	0	0
Rappels de classe 2-3	13	7
Rappels au total	13	7

47.

Par exemple, lettre d’avertissement de la FDA américaine, accord à l’amiable conclu avec la FDA américaine, suspension ou retrait du certificat de conformité aux BPF.

48.

Définition conforme à la norme EMA SOP/INSP/2018 et à la partie 7 du titre 21 du CFR américain (« Code of Federal Regulations ») relative à la pharmacovigilance.

- La classe 1 correspond à une situation dans laquelle il existe une probabilité raisonnable que l’utilisation d’un produit non conforme ou l’exposition à celui-ci entraîne des conséquences graves pour la santé, voire le décès.
- La classe 2 correspond à une situation dans laquelle l’utilisation d’un produit non conforme ou l’exposition à celui-ci peut entraîner des effets néfastes temporaires ou médicalement réversibles sur la santé, ou dans laquelle la probabilité d’effets néfastes graves sur la santé est très faible.
- La classe 3 correspond à une situation dans laquelle l’utilisation d’un produit non conforme ou l’exposition à celui-ci n’est pas susceptible d’entraîner des effets néfastes sur la santé.

Données : Entreprise en bonne santé.

GRI 205 : Lutte contre la corruption. GRI 406 : Lutte contre la discrimination. GRI 2 : Informations générales.

Violation des lois contre la corruption et les pots-de-vin	2025	2024
Nombre de condamnations pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin	0	0
Amendes (en euros) infligées à la suite de condamnations pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin	0 €	0 €

Alertes et dossiers Speak Up (nb)	2025
Alertes par catégorie de problème ⁴⁹	
Discrimination, harcèlement et représailles ⁵⁰	40
Autres questions relatives aux relations avec le personnel ou au milieu de travail	77
Pratiques contraires à l'éthique et/ou violation des politiques	30
Fraude et corruption	32
Hors du champ d'application ⁵¹	8
Nombre total d'alertes reçues ⁵²	187
Dossiers reçus ⁵³	
Affaires classées ⁵⁴	123
Affaires en cours	48
Nombre total de cas	171
Cas avérés ⁵⁵	
Discrimination, harcèlement et représailles	4
Autre	49
Nombre total de cas avérés	53

49. Les alertes sont classées en fonction d'un type de problème principal.

50. Aucune allégation grave relative aux droits humains n'a été signalée.

51. Cette catégorie comprend principalement les plaintes ou les demandes de renseignements qui ne sont pas liées à des allégations de non-conformité ou de faute professionnelle. Tous les rapports hors périmètre ont été traités et clôturés.

52. Ce chiffre inclut les signalements reçus de la part d'employés d'Opella et de tiers concernant des préoccupations impliquant Opella et/ou les tiers avec lesquels Opella entretient des relations commerciales ; exclut les signalements en double.

53. Les alertes liées entre elles font l'objet d'une enquête dans le cadre d'un seul dossier.

54. Un dossier est considéré comme clos une fois que l'enquête ou le suivi a été mené à bien et que les mesures correctives et disciplinaires ont été décidées. Le programme « Opella Speak Up » ayant été lancé en avril 2025, nous ne disposons pas encore de données cohérentes sur une année complète pour présenter avec précision la durée moyenne de résolution. D'après les données disponibles, le traitement des dossiers prend en moyenne entre 90 et 180 jours civils.

55. Des mesures correctives et disciplinaires sont mises en œuvre afin de garantir que les risques correspondants soient atténués à l'avenir.

Données : Entreprise en bonne santé.

GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs. GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs.

Fournisseurs évalués selon les critères ESG (%)	2025	2024
Fournisseurs adhérant au Code de conduite d’Opella ⁵⁶	95 %	92 %
Fournisseurs « high risk » évalués par EcoVadis	99 %	97 %
Fournisseurs « high risk extended » évalués par EcoVadis	96 %	94 %

⁵⁶. Représente le pourcentage de fournisseurs directs actifs (dépenses > 50 000 €) qui ont formellement accepté notre Code de conduite des fournisseurs couvrant l'éthique, les droits du travail, les normes environnementales et la lutte contre la corruption. Les données sont issues des systèmes d'intégration et des accords signés.

Rapport d'assurance.

Opella, une société au capital de 33 265 850,20 €.

Siège social : **157, avenue Charles de Gaulle**

92200 Neuilly-sur-Seine

RCS Nanterre 844 718 528

Rapport d’assurance limitée du vérificateur indépendant portant sur une sélection d’informations ESG.¹

Exercice clos le 31 décembre 2025.

Au représentant légal de la société Opella,

En notre qualité de vérificateur indépendant, nous avons mené des travaux visant à formuler une conclusion d’assurance limitée sur une sélection d’informations ESG, listées en annexe du présent rapport, préparées et établies volontairement par Opella (ci-après « l’Entité ») au regard des procédures de l’Entité (ci-après la « Note méthodologique »), pour l’exercice clos le 31 décembre 2025 (ci-après les « Informations »), et publié dans un rapport volontaire (ci-après « État déclaratif »). Notre intervention ne porte pas sur les informations relatives aux périodes antérieures, ni sur toutes les informations présentées dans l’État déclaratif, autres que celles objet de notre rapport.

Conclusion d’assurance limitée.

Sur la base des travaux que nous avons mis en oeuvre, tels que décrits dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments probants que nous avons collectés, nous n’avons pas relevé d’anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la Note méthodologique. Nous n'exprimons pas de conclusion sur les informations relatives aux périodes antérieures, ni sur toutes les informations présentées, dans l’État déclaratif, autres que celles objet de notre rapport, notamment il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la conformité de l’État déclaratif, pris dans son ensemble, au regard des réglementations en vigueur.

Observation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l’annexe 6 de l’État déclaratif qui précise que les Informations ont été établies dans le contexte des standards du Global Reporting Initiative (GRI) et selon la Note méthodologique. A ce titre, elles ne constituent pas des informations établies selon les normes ESRS.

Préparation des Informations.

L’absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s’appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d’utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité avec celles d’autres entités et au fil du temps. Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant à la Note méthodologique présenté dans l’État déclaratif.

Limites inhérentes à la préparation des Informations.

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l’état des connaissances scientifiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenus pour leur établissement. En outre, la quantification des gaz à effet de serre est sujette à une incertitude inhérente en raison des connaissances scientifiques incomplètes utilisées pour déterminer les facteurs d’émission et les valeurs nécessaires pour combiner les émissions des différents gaz.

Responsabilité de l’Entité.

Les Informations ont été établies sous la responsabilité de la Direction, et il lui appartient de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations (à savoir la Note méthodologique) ;
- préparer les Informations en appliquant la Note méthodologique ; et
- concevoir, mettre en oeuvre et maintenir un contrôle interne qu’elle estime nécessaire à l’établissement des Informations, ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Responsabilité du vérificateur indépendant.

Il nous appartient de :

- planifier et réaliser les travaux pour obtenir une assurance limitée sur le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la Note méthodologique et ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs ;
- formuler une conclusion indépendante basée sur les travaux que nous avons mis en oeuvre et les éléments probants que nous avons collectés ;
- communiquer notre conclusion à la Direction de l’Entité.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Direction, nous ne pouvons pas être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

1. Environnemental, Social et Gouvernance.

Norme professionnelle appliquée.

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) « Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information » publiée par l’IAASB « International Auditing and Assurance Standards Board ».

Indépendance et gestion de la qualité.

Nous nous sommes conformés aux exigences relatives à l’indépendance et aux exigences d’éthique du Code d’éthique de l’IESBA (« International Code of Ethics for Professional Accountants (including Independence Standards) »). Celui-ci repose sur le respect des principes fondamentaux d’intégrité, d’objectivité, de compétence et diligence professionnelles, de respect de la confidentialité et du comportement professionnel. Par ailleurs, nous appliquons la norme « International Standard on Quality Management » qui requiert la conception, la mise en oeuvre et le maintien d’un système de gestion de la qualité, comprenant des politiques et des procédures visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles, des textes légaux et réglementaires applicables.

Nature et étendue des travaux.

Nous avons planifié et effectué nos travaux, décrits ci-après, en prenant en compte le risque d’anomalies significatives sur les Informations. Dans le cadre de notre prestation d’assurance limitée et sur la base de notre jugement professionnel, nous avons :

- pris connaissance de l’Entité, de son environnement et de l’exposé des principaux risques ;
- apprécié le caractère approprié de la Note méthodologique au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- apprécié si les méthodes utilisées par l’Entité pour établir les Informations sont appropriées au regard de la Note méthodologique et le cas échéant, apprécié la pertinence des changements de méthodes et hypothèses ;

- pour les Informations soumises à nos travaux, nous avons :
 - pris connaissance et évalué le processus de collecte et de compilation des Informations afin d’apprécier l’exhaustivité et l’exactitude des informations collectées et mis en oeuvre des procédures consistant à vérifier la correcte consolidation de ces données ;
 - mis en oeuvre des procédures analytiques consistant à vérifier la cohérence de leurs évolutions et demander à la Direction, le cas échéant, des explications concernant des éléments inhabituels identifiés ;
 - réalisé des tests de détail sur la base de sondages ou d’autres moyens de sélection consistant à vérifier la correcte application des méthodes de calcul et hypothèses décrites dans la Note méthodologique et à rapprocher les données sous-jacentes des pièces justificatives ;
 - pour les estimations, nous avons pris connaissance de la méthode de calcul des données estimées. Nous avons apprécié le caractère approprié et la correcte application de cette méthode ainsi que le caractère approprié des sources d’informations utilisées ;
 - sélectionné quatre sites pour la conduite de nos procédures qui sont situés respectivement aux États-Unis, en Italie, en France et en Allemagne.
- apprécié la cohérence d’ensemble des Informations par rapport à notre connaissance de l’Entité.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour formuler notre conclusion. Les procédures mises en oeuvre dans le cadre d'une assurance limitée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la norme internationale ISAE 3000 (révisée) ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Restrictions sur la distribution et l’utilisation.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisé à d’autres fins. Les travaux mis en oeuvre pour les besoins de notre rapport ne sont pas destinés à remplacer les travaux qu’il appartient, le cas échéant, aux tiers qui auraient communication de notre rapport de mettre en oeuvre au regard de leurs propres besoins.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

Levallois-Perret, le 11 juin 2026
Le Vérificateur Indépendant,
Forvis Mazars SAS

Souad El Ouazzani
Associée

Annexe 1 : Liste des informations ESG faisant l’objet de notre assurance limitée.

Thème.	Indicateurs Clés de Performance.
Lutter contre le changement climatique.	• Scope 1 par type d’énergie. • Scope 2 (Fondé sur le marché). • Scope 2 (Fondé sur la localisation). • Scope 3 par catégorie. • Émissions totales de carbone (Fondé sur le marché). • Émissions totales de carbone (Fondé sur la localisation).
	• Énergies fossiles : gaz naturel ; fioul ; GPL / butane / propane ; fluides caloporteurs (à l’exception de la vapeur). • Électricité non renouvelable achetée ; électricité non renouvelable vendue. • Énergies renouvelables : achat d’électricité renouvelable ; autoproduction d’électricité renouvelable ; électricité renouvelable vendue ; consommation de combustibles d’origine renouvelable, y compris la biomasse. • Consommation totale d’énergie.

Thème.	Indicateurs Clés de Performance.
Préserver les écosystèmes.	• Consommation d’eau du réseau public. • Consommation d’eaux souterraines. • Consommation d’eau de sources. • Consommation totale d’eau. • Réduction des consommations d’eau par rapport à 2019.
	• Déchets destinés à l’élimination : • Déchets dangereux : incinération (avec valorisation énergétique) ; mise en décharge. • Déchets non dangereux : incinération (avec valorisation énergétique) ; mise en décharge. • Déchets non éliminés : • Déchets dangereux : recyclage ; mise en décharge. • Déchets non dangereux : recyclage ; sans mise en décharge. • Quantité totale de déchets produits.
Réduction des déchets et transition vers l’économie circulaire.	• Pourcentage d’emballages prêts à être recyclés sur les produits fabriqués : • Emballage primaire. • Emballage secondaire. • Pourcentage d’emballages à base de papier provenant de sources certifiées ou recyclées.

Annexe 1 : Informations revues en tests de détail.

Thème.	Indicateurs Clés de Performance.
Promouvoir un environnement de travail inclusif et sûr.	• Nombre de salariés (effectifs) par genre, par région, type de contrat, temps de travail. • ETP par genre. • Nombre de top management par genre. • Nombre de nouveaux embauchés par genre. • Nombre de départs et taux de rotation. • Écart de rémunération entre les femmes et les hommes groupe- Salaire de base moyen. • Nombre total d’accidents du travail pour les employés d’Opella et les externes. • Nombre d’accidents mortels liés au travail pour les employés d’Opella et les externes. • Taux de fréquence des accidents pour les employés d’Opella et externes. • Nombre de jours d’arrêt liés à des accidents du travail pour les employés d’Opella. • Taux de fréquence des accidents avec arrêt pour les employés d’Opella. • Nombre d’heures de formation par genre. • Taux de participation pour « Your voice ». • Score moyen d'engagement pour « Your voice ». • Score eNPS.
Protéger les droits humains tout au long de la chaîne de valeur.	• Nombre total d’alertes reçues, dont : • Discrimination, harcèlement et représailles. • Autres sujets liés aux employés ou au lieu de travail. • Pratiques contraires à l’éthique et violation des politiques. • Fraude et corruption. • Hors champ d’application. • Nombre total de plaintes. • Nombre total de plaintes clôturés. • Nombre de plaintes substantiées, dont : • Discrimination, harcèlement et représailles. • Autres.

Thème.	Indicateurs Clés de Performance.
Un approvisionnement responsable.	• Fournisseurs ayant adhéré au Code de conduite d’Opella. • Fournisseurs « high risk » évalués par EcoVadis. • Fournisseurs « high risk extended » évalués par EcoVadis.
Garantir la sécurité et la qualité des produits.	• Nombre d’audit de qualité internes. • Nombre d’inspections réglementaires, dont : • Inspections européennes. • Inspections de la FDA américaine. • Mesures réglementaires prises. • Rappels, dont rappels de classe 1.
Soutenir les communautés locales.	• Nombre de bénéficiaires directs touchés par l’intermédiaire d’ONG par marque. • Montant des dons par marque. • Nombre de marques impactant des bénéficiaires directs.
Promouvoir l’auto médication.	• Personnes sensibilisées par les campagnes media par marque.
Diriger avec intégrité.	• Nombre de condamnations pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin. • Montant des amendes pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin.

Opella.

La santé.
Entre vos mains.

Pour en savoir plus.

Rendez-vous sur www.opella.com/fr ↗

**Nous attachons une grande importance à l'avis
de nos parties prenantes.**

Si vous souhaitez nous contacter, veuillez envoyer
un e-mail à sustainabilityreport@opella.com ↗